



14^e EXERCICE | 2017 – 2018

HOLDIGAZ RAPPORT DE GESTION

HOLDIGAZ RAPPORT DE GESTION

14^e EXERCICE | 2017 – 2018



SOMMAIRE

04 MESSAGE DU PRÉSIDENT

04 M. Philippe Petitpierre,
Président et administrateur-délégué

08 GROUPE HOLDIGAZ

- 10 Présentation du groupe
- 11 Organigramme
- 12 Chiffres-clés
- 13 Organes de la Société
et informations statutaires
- 18 Ressources humaines

20 GAZ NATUREL

- 22 Environnement politique
- 24 Energiapro SA
- 27 Distribution du gaz au sein
du groupe HOLDIGAZ
- 30 Compagnie Industrielle et Commerciale
du Gaz SA
- 31 Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA
- 32 Cosvegaz SA
- 33 Corelltech SA
- 34 Gaz naturel carburant (GNC)

36 PARTICIPATIONS GAZIÈRES

- 37 Swiss Gas Invest SA
- 38 Gaznat SA
- 39 Petrosvibri SA



40 ÉNERGIES RENOUVELABLES

- 42 Énergies renouvelables
- 44 Ecorecyclage SA
- 45 Agena SA

46 TECHNIQUES DU BÂTIMENT

- 48 Techniques du bâtiment
et prestations de services
- 50 Joseph Diémand SA
- 51 Brauchli SA
- 52 Roos Ventilation SA
- 53 Taxa SA

54 ADRESSES



MESSAGE DU PRÉSIDENT

*Durant l'exercice 2017-2018, les affaires
du groupe ont évolué à un rythme de croissance régulier
dans les différents secteurs d'activités*



L'exercice 2017-2018 a été jalonné par plusieurs événements marquants pour HOLDIGAZ et ses sociétés. Tout d'abord, depuis le 1^{er} avril 2017, Energiapro, nouvelle société du groupe HOLDIGAZ dont le but principal est la fourniture d'énergie, a officiellement repris les activités de commercialisation du gaz naturel des entités gazières du groupe (Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz, Société du Gaz de la Plaine du Rhône et Cosvegaz). Ces dernières se concentrent désormais sur les activités liées à la gestion et au développement des réseaux de gaz naturel, en charge essentiellement des raccordements, des installations et de la maintenance de celles-ci. Ensuite, l'introduction d'une nouvelle grille tarifaire simplifiée et unifiée a permis une meilleure compréhension de la tarification sur l'ensemble du réseau de gaz naturel du groupe HOLDIGAZ. Finalement, la société Corelltech, spécialisée notamment dans l'analyse et le contrôle des réseaux de gaz naturel et la sécurité de la distribution de gaz, a rejoint le groupe HOLDIGAZ le 1^{er} avril 2017.

DES RÉSULTATS FINANCIERS FAVORABLES

Par rapport à l'exercice précédent, les affaires ont continué à évoluer à un rythme de croissance régulier dans les différents secteurs d'activités du groupe et ont permis de dégager des résultats financiers favorables. Les trois sociétés de réseaux – Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz (Vevey), Société du Gaz de la Plaine du Rhône (Aigle) et Cosvegaz (Cossonay) – enregistrent une augmentation des nouveaux raccordements ainsi qu'une légère progression des ventes de gaz naturel de 0,3%. Les activités hors ventes d'énergie ont généré des résultats favorables, avec des situations contrastées d'une société à l'autre.

Le total consolidé des produits d'exploitation a quasiment été maintenu au niveau de l'exercice précédent, soit à 227,5 millions de francs. Le résultat opérationnel (EBITDA) est en baisse et se situe à 59,6 millions de francs. Le bénéfice net consolidé, en diminution lui aussi par rapport à la période 2016-2017, essentiellement dû à l'introduction d'une baisse tarifaire en début d'exercice, atteint 30 millions de francs.

L'exercice sous revue, caractérisé par une légère hausse des ventes et une progression des raccordements, reste néanmoins très positif. Les résultats finaux de HOLDIGAZ SA permettront d'ailleurs au Conseil d'administration de proposer le versement d'un dividende en hausse lors de l'Assemblée générale du 26 septembre 2018.

IMPORTANTE CONTRIBUTION DU GAZ NATUREL DANS LA POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE

En Suisse, le gaz naturel constitue le troisième agent énergétique, après le pétrole et l'électricité, avec une part de près de 14% de la consommation finale d'énergie, en hausse de 1,4% par rapport à l'année 2016. Un bon tiers de cette consommation de gaz naturel est absorbé par l'industrie, qui l'utilise essentiellement comme énergie de processus. Quelque 1'000 communes totalisant plus de 6 millions d'habitants ont ainsi accès au gaz naturel en Suisse grâce à ses réseaux d'environ 20'000 kilomètres de conduites souterraines respectueux du paysage. Ces réseaux peuvent indéniablement contribuer à l'avènement de l'approvisionnement énergétique de demain, renouvelable, rentable et sûr, notamment durant les mois d'hiver.

L'industrie gazière suisse entend apporter sa pierre à l'édifice de la réorientation de la politique énergétique. C'est ainsi qu'elle s'est engagée en faveur d'un avenir écologique durable, en décidant de porter à 30% la part des gaz renouvelables sur le marché thermique d'ici à 2030. Ce mix permet de réduire les émissions de CO₂ de 50% par rapport au mazout. En 2017, le biogaz de production indigène injecté dans le réseau gazier s'est inscrit à 341 GWh, en hausse de près de 11% par rapport à l'année précédente. On compte aujourd'hui en Suisse quelque 30 installations de biogaz qui injectent leur production directement dans les réseaux de gaz naturel. Du fait de la demande croissante, les importations de biogaz sont aussi en hausse. À l'échelle du groupe HOLDIGAZ, le biogaz produit pendant l'exercice écoulé sur les sites de Lavigny, Roche et Penthaz permettrait de parcourir l'équivalent de 950 fois le tour de la Terre ou de faire rouler 1'900 véhicules de type *Audi A3 g-tron* en prenant en compte une moyenne de 20'000 kilomètres par an par véhicule.

MÉNAGER LE CLIMAT AVEC LA MOBILITÉ AU GAZ NATUREL

La Suisse comptait, en 2017, plus de 13'000 véhicules respectueux de l'environnement propulsés au gaz naturel/biogaz carburant, soit une hausse de 3% par rapport à 2016. La proportion moyenne de biogaz dans le carburant a quasiment atteint les 25% en 2017. Concrètement, avec un tel ratio de biogaz, une

voiture au gaz naturel émet jusqu'à 50% de CO₂ en moins qu'un véhicule à essence. Le secteur des transports figure en tête du classement des plus gros consommateurs finaux d'énergie en 2017 avec une part de 36%, loin devant les ménages (28,2%), l'industrie (18,2%) et le secteur des services (16,6%). En Suisse, la part d'émissions de CO₂ imputable au transport atteint 40%. En plus de contribuer à réduire les émissions de CO₂ de manière très importante, les véhicules au gaz naturel/biogaz émettent aussi beaucoup moins de polluants nocifs pour l'environnement et la santé, comme les particules fines ou les oxydes d'azote, très problématiques en raison de la formation d'ozone durant les mois d'été. La mobilité au gaz naturel/biogaz permet ainsi de réduire les valeurs d'émissions d'azote de 50% par rapport à un moteur à essence et même de 95% par rapport à un moteur diesel courant.

Les véhicules au gaz naturel/biogaz proposent aujourd'hui déjà une technologie éprouvée respectueuse de l'environnement et du climat qui devrait encore pousser davantage nos responsables politiques à privilégier cette forme de mobilité. En lieu et place, le Service des automobiles et de la navigation du canton de Vaud a jugé bon, de manière tout à fait arbitraire et injustifiée, de supprimer, avec effet au 1^{er} janvier 2018, le rabais sur la taxe des véhicules bicarburants (gaz/benzine) émettant plus de 119 grammes de CO₂ par kilomètre en se basant sur une directive européenne, qui distingue les véhicules monocarburant et bicarburant en fonction de la contenance de plus ou moins 15 litres du réservoir à essence, suscitant l'incompréhension la plus totale au sein des conducteurs concernés. Les véhicules au gaz naturel/biogaz dominant pourtant, une nouvelle fois, le dernier classement de l'Association transports et environnement (ATE), qui leur décerne cinq étoiles, soit la plus haute notation.

Lors d'une conférence à Berlin, un représentant de la Direction générale de l'énergie de la Commission européenne s'est aussi exprimé sur le rôle du gaz à l'avenir, en indiquant qu'il fallait développer «un narratif selon lequel le gaz ne fait pas partie du problème, mais de la solution»

RÉDUIRE LES IMPORTATIONS DE COURANT ISSU DU CHARBON GRÂCE AUX INSTALLATIONS CCF

En 2017, la consommation électrique en Suisse s'est établie à 58,5 milliards de kWh, en hausse de 0,4% par rapport à 2016, alors que les températures étaient plus clémentes, les degrés-jours ayant diminué de 1,5% en 2017. Cette hausse de consommation équivaut à la consommation annuelle de 48'800 ménages, ce qui n'est pas négligeable. En revanche, les excédents d'importations se sont élevés à 5,6 milliards de kWh, soit 43,5% de plus qu'en 2016 (3,9 milliards de kWh). Dans le même temps, la part des agents énergétiques invérifiables dans notre consommation électrique a atteint 19,4%, contre 13% en 2013. Cette forte augmentation trouve sa cause dans les achats, sur le marché européen, de courant d'origine fossile (principalement charbon) et nucléaire dépourvu de garanties d'origine correspondantes.

Cette hausse significative des importations de courant, sans égard à la manière dont cette électricité a été produite, péjore indéniablement le bilan écologique global de la Suisse vu qu'elle conduit à une augmentation des émissions de CO₂. À tout le moins, elle remet clairement en cause l'objectif premier de la Stratégie énergétique 2050 visant à réduire par quatre les émissions de CO₂ d'ici à 2050. Pour rappel, la Suisse ne devra produire, à cette date, plus que 1,5 tonne de CO₂ par habitant contre 6 tonnes aujourd'hui. L'atteinte de cet objectif paraît d'autant plus illusoire avec l'avènement de la mobilité électrique qui aura pour conséquence d'augmenter considérablement les importations de courant étranger. Aujourd'hui, les bornes de recharge accélérée (22 kW) permettent de recharger un véhicule en une heure, alors que les bornes de recharge standard (3 kW) nécessitent sept fois plus de temps. Selon des chercheurs de l'EPFL, la puissance théorique nécessaire pour recharger une voiture électrique aussi rapidement qu'une voiture à essence équivaut à 4'500 kW, soit autant que pour alimenter 3'000 lave-vaisselles. Ces illustrations montrent à quel point les enjeux énergétiques de l'avenir sont colossaux et malheureusement loin d'être résolus par la Stratégie énergétique 2050 adoptée en 2017.

L'industrie gazière suisse est prête à apporter sa contribution à la réduction des importations de courant étranger au moyen des centrales de couplage chaleur-force (CCF). Ces dernières permettent de produire simultanément du courant et de la chaleur et pourraient réduire considérablement la dépendance de la Suisse par rapport aux importations de courant issu du charbon nuisible pour le climat. En Suisse, selon l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), il serait possible de produire environ 30% de l'électricité avec des installations CCF, qui affichent d'excellentes valeurs du point de vue de l'efficacité énergétique et des émissions de CO₂. Le monde politique, dans une certaine mesure, a pris conscience du rôle que pourraient jouer les CCF, en abaissant le seuil pour le remboursement de la taxe CO₂ de 1 à 0,5 MW et en favorisant la consommation propre. Ces mesures, entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2018, sont certes toujours insuffisantes, mais constituent néanmoins un premier pas dans la bonne direction.

Lors de son allocution à l'Assemblée générale de l'Association suisse de l'industrie gazière (ASIG) du mois de juin, M^{me} Hofmann, directrice suppléante de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a déclaré que «le gaz renouvelable devrait jouer à moyen et à long termes un rôle crucial dans la mobilité, le domaine du bâtiment et l'industrie». Lors d'une conférence à Berlin, un représentant de la Direction générale de l'énergie de la Commission européenne s'est aussi exprimé sur le rôle du gaz à l'avenir, en indiquant qu'il fallait développer «un narratif selon lequel le gaz ne fait pas partie du problème, mais de la solution». Ces déclarations constituent également les premiers signes d'un langage qui plaide en faveur de notre énergie.

Au terme d'un exercice marqué par un fort engagement dans nos différents secteurs d'activités, j'adresse mes vifs remerciements à tous les intervenants du groupe HOLDIGAZ, qui ont permis de réaliser des performances très satisfaisantes. Ma gratitude s'adresse en particulier aux membres des Conseils d'administration et des Directions, ainsi qu'à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, sans qui les sociétés du groupe ne connaîtraient pas l'essor qui est le leur aujourd'hui.

J'ai également une pensée reconnaissante envers nos actionnaires, pour l'intérêt et la confiance qu'ils témoignent à notre groupe en nous permettant de perpétuer son essor dans un climat en constante mutation.

Enfin, mes remerciements s'adressent aux clients de nos sociétés qui, par leur fidélité et leur confiance, sont la preuve de la compétitivité de notre offre dans le contexte énergétique que nous connaissons.



Philippe Petitpierre
Président et administrateur-délégué
du groupe HOLDIGAZ





La feuille de la marque gaz naturel sur la façade du bâtiment HOLDIGAZ – emblème de l'industrie gazière suisse – est également utilisée sur les marchés allemand et autrichien.

GROUPE HOLDIGAZ



PRÉSENTATION DU GROUPE

HOLDIGAZ adhère à l'engagement pris par l'industrie gazière suisse d'atteindre l'objectif de 30% de gaz renouvelables sur le marché de la chaleur d'ici à 2030

HOLDIGAZ SA a été créée en 2005. Elle regroupe, sous la forme d'une société holding, des distributeurs de gaz naturel, ainsi que des sociétés spécialisées dans les techniques du bâtiment et les énergies renouvelables, dont la production de biogaz et l'énergie solaire. Le groupe HOLDIGAZ compte une nouvelle entité sous la raison sociale **Energiapro SA** (Vevey), qui assume l'ensemble des activités liées à la fourniture et à la commercialisation du gaz naturel/biogaz, depuis le 1^{er} avril 2017.

La **Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA** (Vevey), la **Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA** (Aigle) – toutes deux à l'origine de la création de HOLDIGAZ SA – ainsi que **Cosvegaz SA** (Cossonay), qui a rejoint le groupe en 2007, sont désormais exclusivement en charge des activités relatives aux réseaux de gaz naturel. Ces trois entreprises desservent un territoire de 162 communes des cantons de Vaud, du Valais et de Fribourg, et alimentent 29'100 consommateurs. Le groupe s'est porté acquéreur au 1^{er} avril 2017 de la société **Corelltech SA** (Vevey), spécialisée notamment dans l'analyse de réseaux de gaz et la détection de fuites de gaz.

Au fil des ans, plusieurs entreprises sont venues compléter l'activité principale de distribution et de fourniture du gaz naturel. Ainsi, les sociétés **Joseph Diémand SA** (Forel) pour le sanitaire, **Brauchli SA** (Forel) pour le chauffage, et **Novogaz SA** (Vevey) pour le développement de technologies énergétiques, étaient déjà présentes lors de la constitution de HOLDIGAZ. **Taxa SA** (Forel), active dans la fourniture de prestations spécialisées dans les installations de chauffage, et **Roos Ventilation SA** (Forel) dans le domaine de la ventilation et de la climatisation, ont également rejoint le groupe.

Deux sociétés fournissent pour leur part des prestations dans le domaine des énergies renouvelables, permettant de compléter les prestations énergétiques du groupe. **Ecorecyclage SA** (Lavigny) a pour mission principale la gestion d'une usine de compostage et de méthanisation des déchets verts et alimentaires. **Agena SA** (Moudon) est, quant à elle, spécialisée dans

la fourniture de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques, ainsi que de pompes à chaleur. En coparticipation avec Romande Energie, la société **Gazobois SA** (Cossonay) est chargée d'étudier les possibilités de développement d'une filière de production de gaz de synthèse et d'électricité à partir de bois.

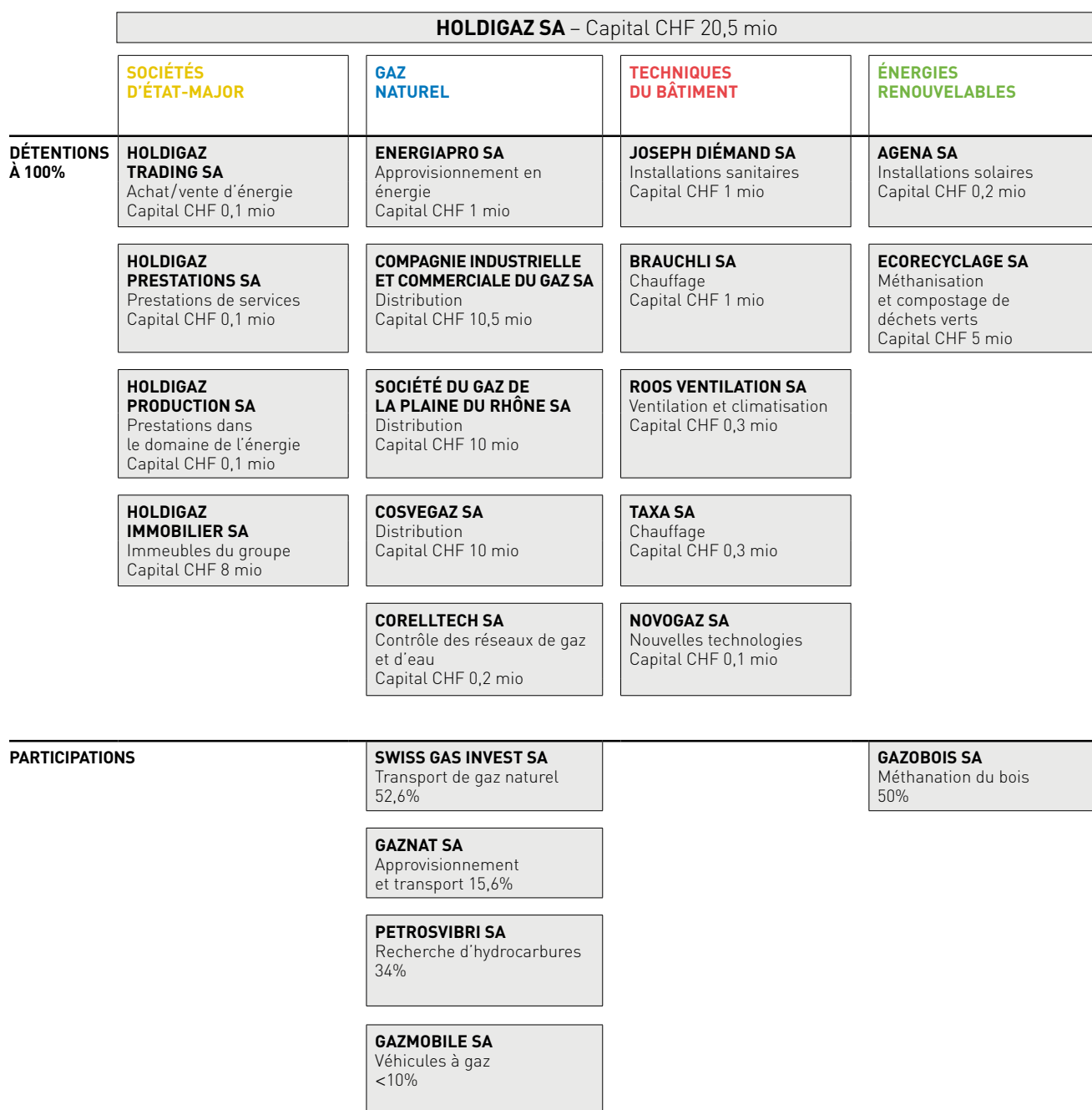
Pour réaliser ses activités, HOLDIGAZ SA détient par ailleurs quatre sociétés ayant des fonctions transversales et de support, dont le siège est à Vevey, à savoir **Holdigaz Trading SA** (achat et vente d'énergie en général et de gaz naturel en particulier), **Holdigaz Prestations SA** (prestations de services aux sociétés du groupe, anciennement Holdigaz Services SA), **Holdigaz Production SA** (prestations aux sociétés du groupe dans le domaine de l'énergie, anciennement Holdigaz Management SA). Pour sa part, **Holdigaz Immobilier SA** détient le patrimoine immobilier nécessaire aux activités des sociétés opérationnelles.

HOLDIGAZ SA détient également une participation majoritaire dans **Swiss Gas Invest SA**, dont le but est l'acquisition, la détention, l'administration et l'aliénation de participations dans toutes sociétés actives dans le domaine du gaz naturel, ainsi qu'une participation dans le projet de forage de géothermie profonde AGEPP (Alpine Geothermal Power Production), sur le site de Lavey. Par ailleurs, elle possède des participations minoritaires dans **Gaznat SA**, chargée de l'approvisionnement et du transport du gaz naturel en Suisse romande, et dans **Petrosvibri SA**, société dont le but est la recherche d'hydrocarbures en profondeur en Suisse romande.

HOLDIGAZ SA et **Romande Energie Holding SA** détiennent entre elles une participation croisée de 2,5% de leur capital-actions respectif.

ORGANIGRAMME

11



CHIFFRES-CLÉS

	du 01.04.2017 au 31.03.2018	Variations %	du 01.04.2016 au 31.03.2017
Ventes de gaz naturel y compris biogaz	1'626 GWh	0,3	1'621 GWh

DONNÉES FINANCIÈRES	CHF		CHF
Ventes de gaz naturel	159'592'160	-2,5	163'634'357
Autres prestations du secteur du Gaz	7'820'450	35,3	5'779'574
Prestations du secteur des Techniques du bâtiment	46'145'457	5,5	43'746'006
Prestations du secteur des Énergies renouvelables	13'544'056	-5,0	14'257'599
Autres produits d'exploitation	447'348	-23,0	581'151
Total produits d'exploitation	227'549'471	-0,2	227'998'687

Résultat opérationnel (EBITDA)	59'559'375	-14,5	69'625'820
Amortissements et constitution de provisions	-37'564'799	-19,2	-46'489'311
Résultat d'exploitation (EBIT)	21'994'576	-4,9	23'136'509
Autres produits et charges	10'428'621	1,4	10'288'927
Part des actionnaires minoritaires	-2'388'377	70,2	-1'403'350
Bénéfice du groupe	30'034'820	-6,2	32'022'086

Actifs circulants	219'196'210		174'965'873
Actifs immobilisés	255'340'876		256'911'352
Capitaux étrangers à court terme	59'921'986		65'991'724
Capitaux étrangers à long terme	169'057'158		149'472'029
Capitaux propres (avant répartition)	245'557'942		216'413'472
Total du bilan	474'537'086		431'877'225

ORGANES DE LA SOCIÉTÉ ET INFORMATIONS STATUTAIRES

13

1. STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

A. But social

La Société a pour but principal la détention de participations dans des sociétés actives dans la distribution du gaz naturel ou dans des secteurs en synergie directe ou indirecte avec cette activité.

B. Propres actions

Au 31 mars 2018, HOLDIGAZ SA détient 3,77% d'actions propres, contre 6,46% en fin d'exercice précédent.

2. STRUCTURE DU CAPITAL

A. Capital

La Société dispose d'un capital-actions de CHF 20'500'000 (vingt millions cinq cent mille francs) au 31 mars 2018.

B. Actions

La Société dispose d'une classe unique d'actions ordinaires comportant, au 31 mars 2018, 2'050'000 actions nominatives, d'une valeur nominale de CHF 10 (dix francs) chacune, entièrement libérées. Chaque action donne droit à une voix. Les titres sont traités sur des plates-formes d'échange de diverses institutions bancaires accueillant un marché hors bourse, comme par exemple la Banque Cantonale Bernoise (BCBE) ou Helvetica. Il n'y a pas de bons de participation.

C. Restrictions de transfert d'actions

L'inscription de tout transfert d'actions sur le registre des actions, avec tous les droits qui en découlent, n'est valable que si elle a préalablement été approuvée par le Conseil d'administration. L'article 6 des statuts précise les motifs de refus du transfert.

3. CONSEIL D'ADMINISTRATION

A. Composition et durée de mandat

Le Conseil d'administration est composé de neuf à quinze membres. La durée de leur mandat statutaire est de deux ans. Le Conseil d'administration s'est donné pour règle de ne proposer à l'Assemblée générale que des administrateurs déjà désignés au Conseil d'administration de l'une des sociétés opérationnelles du groupe. Tous les membres du Conseil d'administration sont de nationalité suisse.

B. Organisation interne

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Pour l'exercice 2017-2018, il a tenu séance à quatre reprises. Le Conseil d'administration doit être en majorité pour délibérer. La majorité absolue des voix émises est nécessaire pour une décision ou une élection.

C. Attributions et compétences

Le Conseil d'administration a les attributions intransmissibles et inaliénables mentionnées à l'article 716a du Code des obligations.

Il décide de la stratégie de groupe (société holding et filiales opérationnelles et de services) et exerce également les attributions et compétences qui lui sont expressément réservées par les statuts et un règlement d'organisation définissant la répartition des tâches au sein de la Société. Il est enfin compétent pour toutes les affaires qui ne sont pas réservées à l'Assemblée générale ou à un autre organe de la Société ou qui ne leur ont pas été déléguées.

Conformément à la possibilité mentionnée à l'article 25 des statuts, le Conseil d'administration a délégué la gestion exécutive de la Société au Président et administrateur-délégué et à la Direction sur la base d'un règlement d'organisation déterminant la répartition des tâches et les compétences financières.

Administrateurs en fonction au 31 mars 2018	Élu en	Terme du mandat	Année de naissance	Représentant de
Philippe Petitpierre La Tour-de-Peilz Président et administrateur-délégué	2005	2019	1948	Energiapro – CIG – SGPR – Cosvegaz – Corelltech – Novogaz – Diémand – Brauchli – Roos – Taxa – Agena – Ecorecyclage
Fernand Mariétan Monthey Vice-président	2005	2019	1952	Energiapro – SGPR – Ecorecyclage
Frédéric Borloz Aigle	2007	2019	1966	SGPR
Stéphane Coppey Monthey	2013	2019	1971	Energiapro – SGPR
Bernard Daniel La Tour-de-Peilz	2005	2019	1944	Energiapro – CIG
Jean de Gautard St-Légier-La Chiésaz	2005	2019	1953	Energiapro – CIG – SGPR – Cosvegaz – Ecorecyclage
Jean Luc Ducret Chardonne	2017	2019	1957	CIG
Georges Rime Cossonay	2007	2019	1957	Cosvegaz – Ecorecyclage
Etienne Rivier Vevey	2011	2019	1945	Energiapro – CIG
Laurent Wehrli Montreux	2016	2019	1965	Energiapro – CIG

Secrétaire (hors Conseil) : Anne Crettenand, Vevey

D. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction

Le Conseil d'administration est informé de la marche des affaires des sociétés du groupe lors de chacune de ses séances, auxquelles participent les directeurs. La Direction le renseigne régulièrement sur l'évolution financière de chacune des sociétés par les situations intermédiaires et projections de résultats qu'elle établit.

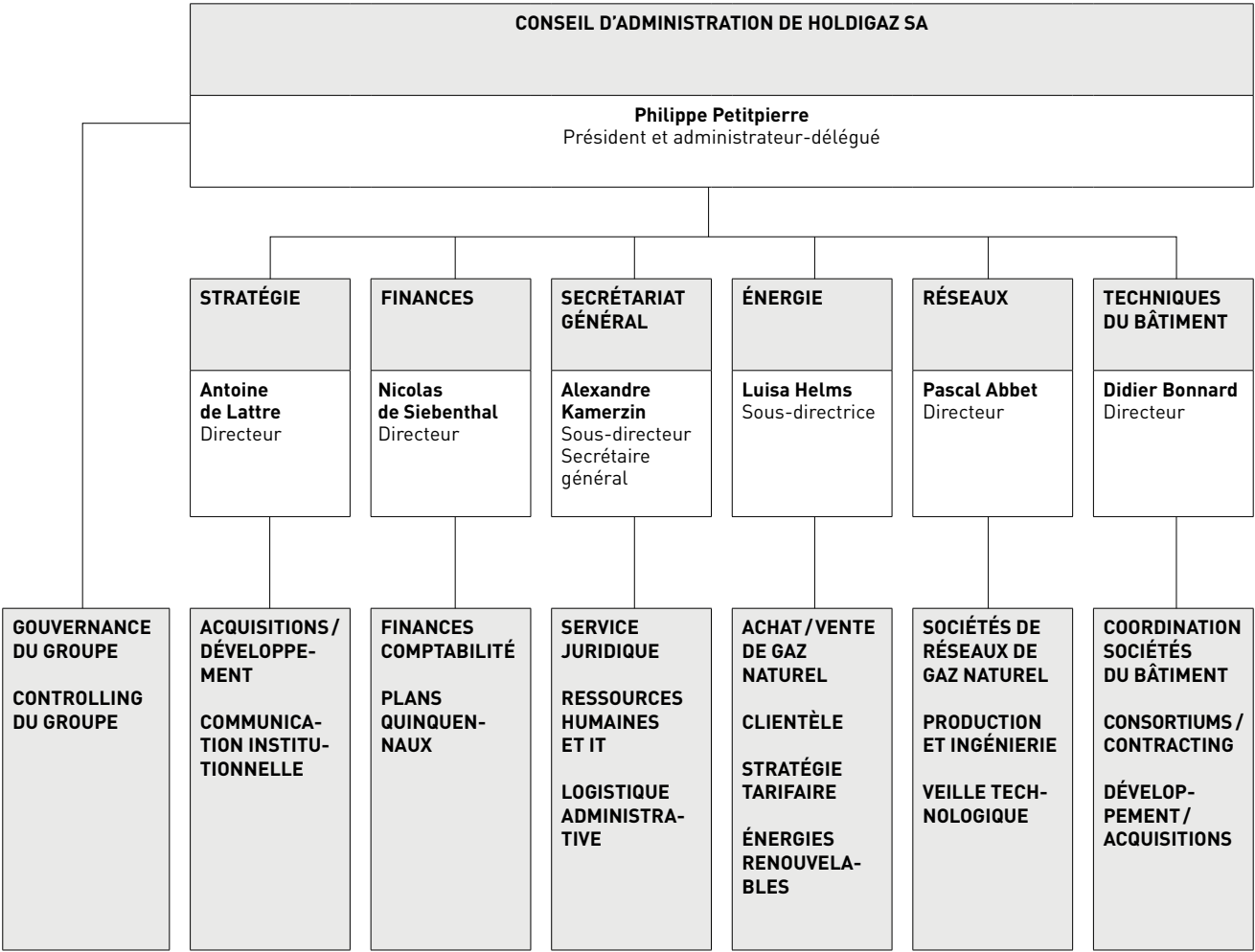
Le Conseil d'administration se prononce également sur l'évaluation des risques de nature stratégique, financière, opérationnelle ou de conformité que lui présente la Direction. Pour l'exercice 2017-2018, chaque société opérationnelle du groupe a procédé à une analyse prenant en compte l'évolution comparative des risques par rapport aux exercices précédents.

Le Conseil approuve également le rapport concernant le système de contrôle interne (SCI) que lui soumet une fois par année le Comité d'audit. Ce SCI a pour objectif de s'assurer d'une gestion correcte et efficace, de la protection des actifs, ainsi que de garantir l'exactitude et l'intégralité des enregistrements comptables et la fiabilité des informations financières. Il est réalisé pour chacune des sociétés opérationnelles du groupe.



Façade sud du siège de HOLDIGAZ regroupant les entreprises gazières Energiapro (fournisseur de gaz naturel/biogaz), la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz, la Société du Gaz de la Plaine du Rhône et Cosvegaz (sociétés de distribution).

4. CONDUITE DU GROUPE HOLDIGAZ



5. DIRECTION (situation au 31 mars 2018)

DIRECTION DU GROUPE ET DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT-MAJOR		
HOLDIGAZ SA, HOLDIGAZ TRADING SA, HOLDIGAZ PRESTATIONS SA, HOLDIGAZ PRODUCTION SA, HOLDIGAZ IMMOBILIER SA		
Philippe Petitpierre , président et administrateur-délégué Pascal Abbet , directeur Didier Bonnard , directeur Antoine de Lattre , directeur Nicolas de Siebenthal , directeur Luisa Helms , sous-directrice Alexandre Kamerzin , sous-directeur, secrétaire général		Nicolas Delacombaz , sous-directeur Jean-François Lanleau , sous-directeur Bertrand Raemy , sous-directeur Michel Vauthey , sous-directeur
DIRECTION DES FILIALES OPÉRATIONNELLES		
ENERGIAPRO SA Philippe Petitpierre , président et administrateur-délégué Luisa Helms , sous-directrice	JOSEPH DIÉMAND SA Jean-Marc Evard , administrateur-délégué Patricia Burgy , directrice adjointe Miguel Gil , sous-directeur Didier Pesenti , sous-directeur	AGENA SA Claude Jobin , administrateur-délégué Christian Fracheboud , directeur Steeve Bacher , sous-directeur
COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU GAZ SA, SOCIÉTÉ DU GAZ DE LA PLAINE DU RHÔNE SA, COSVEGAZ SA Philippe Petitpierre , président et administrateur-délégué Antoine de Lattre , directeur général Pascal Abbet , directeur Nicolas de Siebenthal , directeur Alexandre Kamerzin , sous-directeur, secrétaire général Nicolas Delacombaz , sous-directeur Jean-François Lanleau , sous-directeur Michel Vauthey , sous-directeur	BRAUCHLI SA Didier Bonnard , administrateur-délégué Marco Orlando , directeur Paolo Raccio , directeur Marc Bastian , sous-directeur Salvador Pineiro , sous-directeur Philippe Robert-Nicoud , sous-directeur	ECORECYCLAGE SA Luc Germanier , administrateur-délégué
CORELLTECH SA Frédéric Basse , administrateur-délégué Pascal Abbet , administrateur Nicolas de Siebenthal , administrateur Serge Jolliet , administrateur Michel Vauthey , sous-directeur	ROOS VENTILATION SA Pascal Abbet , administrateur-délégué Pascal Corthésy , directeur Pierre-André Weiss , sous-directeur	La gestion de Novogaz SA est assurée par le Conseil d'administration de cette dernière, dont les membres ont des fonctions directoriales au sein du groupe.
	TAXA SA Mathias Schorro , directeur Luciano Zoccolan , directeur	

6. ORGANE DE RÉVISION

KPMG SA est l'organe de révision de la Société et des comptes de groupe. Il a été réélu par l'Assemblée générale du 27 septembre 2017 pour un mandat d'une année.

RESSOURCES HUMAINES

Les sociétés du groupe HOLDIGAZ totalisent plus de 60 places d'apprentissage, soit près de 15% de l'effectif par rapport au personnel adulte

L'effectif du personnel actif a subi une très légère variation à la baisse au cours de l'exercice sous revue, mais peut néanmoins être qualifié de stable. Dans les faits, cette baisse a été entièrement compensée par l'arrivée des collaborateurs de la société Corelltech. Les sociétés opérationnelles du groupe ont ainsi enregistré des variations de faible amplitude.

Le personnel intérimaire engagé lors de périodes de forte charge de travail, qui a représenté pour l'exercice écoulé 7 postes équivalent plein temps, n'est pas compris dans le tableau ci-dessous. Par ailleurs, le recours à la sous-traitance est pratiqué sur un certain nombre de chantiers.

Situation au 31 mars 2018	Collaboratrices	Collaborateurs	TOTAL	dont apprenti(e)s	Équivalent plein temps
Sociétés gazières	36	99	135	7	128,6
Joseph Diémand SA	6	119	125	29	124,2
Brauchli SA	8	80	88	23	86,1
Roos Ventilation SA	1	17	18	3	17,7
Ecorecyclage SA	3	9	12		11,25
Agena SA	6	20	26		24,4
Taxa SA	4	13	17		16,5
Corelltech SA	1	10	11		10,2
TOTAL	65	367	432	62	419

Le tableau ci-contre comprend les postes d'apprentissage, qui représentent quasiment 15% de l'effectif par rapport au personnel adulte. Les métiers concernés par l'apprentissage se situent principalement dans le secteur de la construction (chauffage, sanitaire, ventilation), mais également dans ceux du commerce et de la gestion administrative, de la mécanique et de la logistique. Parallèlement, le groupe favorise les stages en entreprises qui vont de pair avec les formations effectuées au sein d'une haute école. De plus, différents modules de perfectionnement ou de développement personnel sont proposés aux collaborateurs, encourageant une progression de carrière dans les sociétés.

La décision prise en septembre 2016, acceptée par plus de 95% du personnel concerné, de résilier la convention avec la CPE Caisse de Pension Energie société coopérative (système de primauté des prestations), afin de rejoindre la CPE Fondation de Prévoyance Energie (système de primauté des cotisations) a été formellement mise en œuvre le 1^{er} avril 2017. Outre les sociétés du groupe HOLDIGAZ, ce ne sont pas moins de 42 entreprises comptant 3'838 assurés qui sont passées à la Fondation à cette date. Au 1^{er} avril 2018, 27 entreprises additionnelles ont rejoint la Fondation, ce qui fait de cette dernière l'une des plus grandes caisses de pension de Suisse et, de loin, la première dans la branche de l'énergie. À noter également que les rendements de la caisse en 2017 ont été excellents, à l'instar du degré de couverture, qui ont atteint respectivement 9,6% et 112,1%, alors que, dans le même temps, le rendement annuel moyen des caisses de pension en Suisse s'est élevé à 7,8%.



Un des 23 apprentis de Brauchli réalise des soudures dans le bâtiment des artisans à Forel.





Entretien des conduites de gaz naturel/biogaz
sur les réseaux des sociétés de distribution du groupe.

**GAZ
NATUREL**

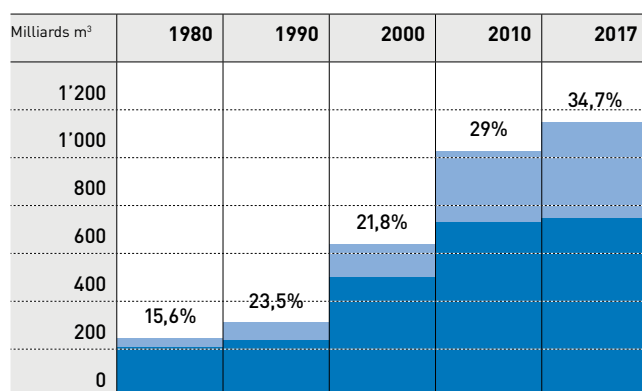


ENVIRONNEMENT POLITIQUE

Grâce aux possibilités offertes par son infrastructure de réseaux, le gaz naturel/biogaz constitue un élément clé d'un approvisionnement énergétique renouvelable, durable et efficace

L'exercice écoulé a été marqué par l'acceptation, le 21 mai 2017 par le peuple suisse, de la Stratégie énergétique 2050 consacrant la sortie du nucléaire et la promotion de la production d'électricité d'origine renouvelable. Pour parvenir à remplacer notre électricité d'origine nucléaire, qui représente en moyenne près de 24 TWh par année, il s'agit de réduire d'ici à 2035 la consommation électrique moyenne par habitant de 13% par rapport au niveau de l'an 2000 et de faire passer la production d'électricité issue d'énergies renouvelables de 3 TWh actuellement à 11,4 TWh en 2035. Si ces deux objectifs sont atteints, ce qui est loin d'être certain de l'avis de nombreux experts, il restera néanmoins un déficit de l'ordre de 12 TWh qu'il faudra combler par des importations de courant étranger, essentiellement issu de centrales nucléaires ou à charbon.

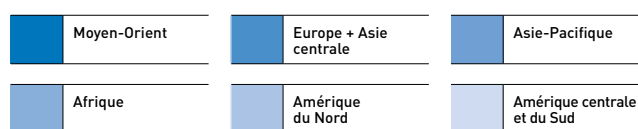
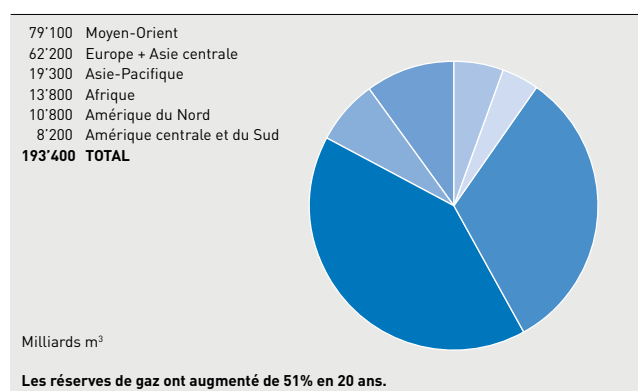
PART DU GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ DANS LE COMMERCE GAZIER INTERNATIONAL



Source : Cedigaz, BP (2016)

Il faut donc se faire à l'idée que la Suisse dépendra de l'étranger pour son approvisionnement en électricité. C'est ainsi qu'en automne 2017, l'OFEN a publié une étude selon laquelle la sécurité de l'approvisionnement de la Suisse est assurée jusqu'en 2035 «pour autant que l'intégration dans le marché européen de l'électricité réussisse», ce qui signifie, en d'autres termes, l'ouverture complète du marché de l'électricité. Ainsi, la sécurité d'approvisionnement en Suisse passera par la capacité d'importer du courant étranger, avec comme corollaire une libéralisation du marché de l'électricité et la conclusion d'un accord sur l'électricité avec l'Union européenne.

RÉPARTITION DES RÉSERVES PROUVÉES DE GAZ NATUREL DANS LE MONDE EN 2017

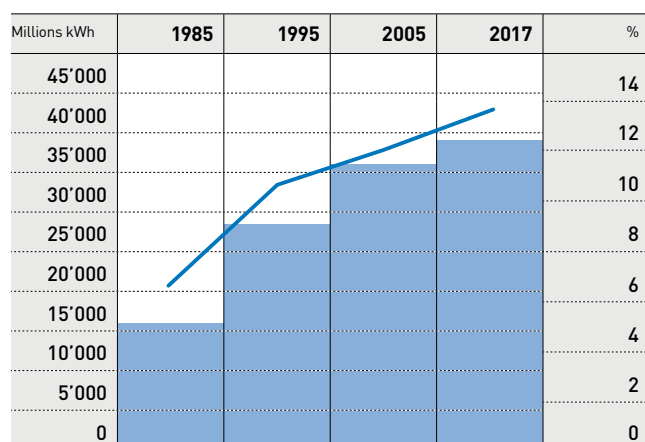


Source : BP

Les installations de couplage chaleur-force (CCF) au gaz naturel / biogaz permettraient pourtant de réduire considérablement la dépendance de la Suisse par rapport aux importations de courant étranger, notamment si notre pays prenait l'option d'investir le contenu de son sous-sol en gaz naturel. Ces recherches dans le sous-sol helvétique lui permettraient de disposer, le cas échéant, d'une énergie indigène, que l'industrie gazière s'engage à rendre compatible avec les objectifs environnementaux, notamment de production de gaz à effet de serre, en s'investissant, comme elle le fait déjà, dans la recherche et le développement de technologies nouvelles conduisant non seulement à la captation du CO₂ provenant de la combustion du gaz naturel, mais aussi à la valorisation du CO₂ sous forme d'énergie « propre » pour d'autres usages. Nous appelons dès lors nos autorités à considérer le gaz naturel, à l'image de ce que font la plupart des gouvernements des pays industrialisés européens, comme une énergie de transition par excellence, écologique et économique, notamment pour la production d'électricité autant à partir d'installations centralisées que décentralisées. Il s'agit de faire preuve de réalisme dans un environnement international très compétitif.

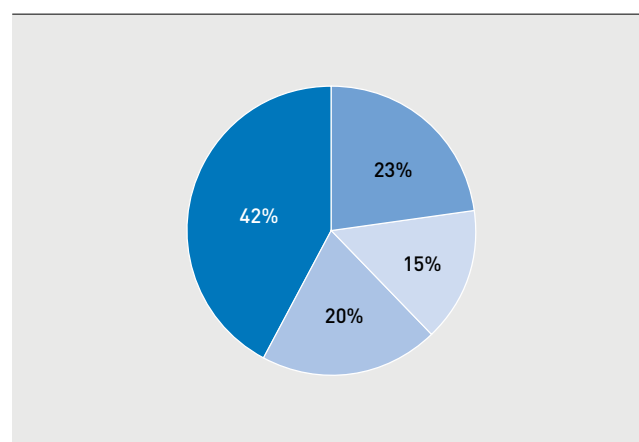
Durant l'exercice sous revue, les cours de baril de Brent sont restés très volatils, oscillant au gré des nouvelles économiques, soit à la hausse lorsque les stocks américains se sont réduits, soit à la baisse lorsque la monnaie américaine s'est renforcée par rapport aux autres devises. Globalement, le cours de l'or noir reste bas et les efforts de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et de ses partenaires pour rééquilibrer le marché mondial, qui avaient porté leur fruit en 2017, risquent de ne pas être suffisants pour soutenir les prix au-dessus de 70 dollars le baril durant l'exercice 2018. Plusieurs facteurs expliquent la hausse qui a marqué la fin du mois de mars, en particulier la tension autour de l'accord sur le nucléaire iranien, le respect par l'OPEP de l'accord de réduction de la production de brut ainsi que le recul des stocks américains. Les prix des contrats à long terme indexés sur ceux des produits pétroliers ont donc suivi cette évolution de façon légèrement différée.

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE GAZ NATUREL EN SUISSE



Source : ASIG

APPROVISIONNEMENT DE LA SUISSE ROMANDE EN GAZ NATUREL EN 2017



Source : Gaznat

ENERGIAPRO SA

Energiapro a introduit une nouvelle grille tarifaire simplifiée et unifiée au sein des trois régions desservies par les sociétés de réseaux de gaz naturel du groupe HOLDIGAZ

Energiapro SA, créée en août 2016 et détenue à 100% par la holding, a pour but l'approvisionnement et la livraison d'énergie aux clients finaux situés sur la zone de desserte des sociétés de réseaux de gaz du groupe HOLDIGAZ (CICG, SGPR et Cosvegaz). Energiapro est aussi active dans le développement et la valorisation des énergies renouvelables ainsi que dans la vente de certificats solaires, biogaz et de garanties d'origine.

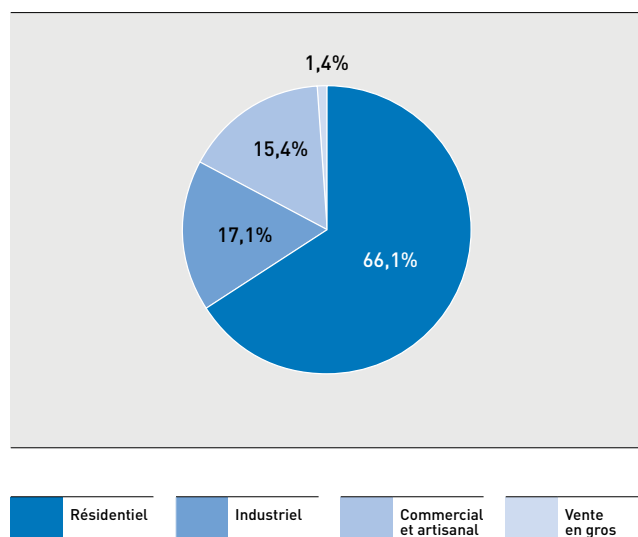
Depuis le 1^{er} avril 2017, Energiapro a officiellement repris les activités de commercialisation du gaz naturel des entités gazières du groupe HOLDIGAZ qui se concentrent désormais sur les activités liées à la gestion et au développement des réseaux de gaz naturel, en charge essentiellement des raccordements, des installations et de la maintenance.

Le 1^{er} avril 2017 marque également l'entrée en vigueur d'une nouvelle grille tarifaire simplifiée et unifiée au sein des trois régions desservies par les sociétés de réseaux du groupe, organisée en trois rubriques principales, soit la cuisson, le confort (principalement le chauffage) et les autres utilisations du gaz naturel. Cette refonte tarifaire a été accompagnée d'une baisse des prix du gaz naturel de 3% en moyenne.

S'agissant des ventes de gaz réalisées en 2017-2018, elles atteignent 1'626,3 GWh (2016-2017 : 1'620,5 GWh), en augmentation de 0,3% par rapport à l'exercice précédent. Les quantités de gaz achetées auprès de Gaznat durant la période sous revue représentent pour leur part 1'657 GWh. La répartition des ventes par catégorie de consommation fait une large part au secteur résidentiel (66,1%), suivi du secteur industriel (17,1%) et du secteur commercial (15,4%). Les ventes à la commune de Moudon pour son réseau de distribution (1,4%) complètent le tableau des quantités livrées par la société.

L'ouverture des marchés de l'énergie en général, celui du gaz naturel en particulier, aura des conséquences pour l'industrie gazière suisse. Ces dernières ont été à la base des réflexions ayant conduit à la création d'Energiapro afin de faire face à l'évolution de la concurrence dans un marché en pleine mutation. Environ 30% du marché du gaz sont actuellement ouverts à la concurrence, consécutivement à l'entrée en vigueur, le 1^{er} octobre 2012, de l'accord passé entre l'économie gazière suisse et les grands industriels, puis élargi en octobre 2015 par l'abaissement du seuil d'éligibilité à 150 Nm³/h (auparavant : 200 Nm³/h). Dans ce contexte, Energiapro entend offrir un service de qualité privilégiant les contacts avec les clients éligibles en leur proposant des solutions concurrentielles ainsi que de nouvelles prestations.

RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION DE GAZ NATUREL EN 2017-2018



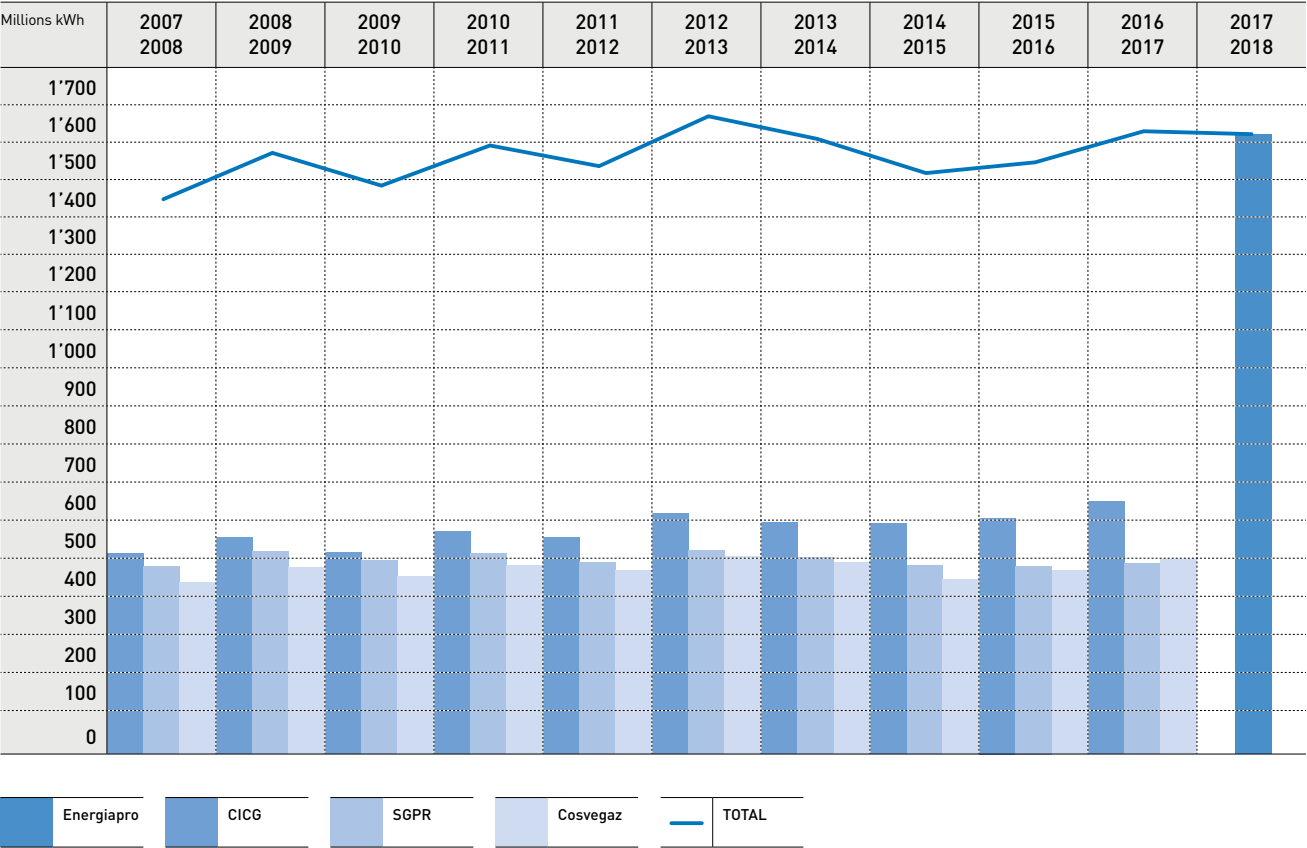


Les onze bus des Transports publics de la Riviera vaudoise (VMCV) roulant au gaz naturel/biogaz portent les couleurs de la nouvelle campagne d'image Energiapro, fournisseur de gaz naturel/biogaz.

CHIFFRES-CLÉS

		du 01.04.2017 au 31.03.2018	du 01.04.2016 au 31.03.2017
Ventes de gaz	GWh	1'626,3	1'620,5
Produits d'exploitation	MCHF	161,7	n/a
Bénéfice net	MCHF	8,2	n/a
Dividende à HOLDIGAZ	MCHF	7,7	n/a

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS CUMULÉES DE GAZ NATUREL



DISTRIBUTION DU GAZ AU SEIN DU GROUPE HOLDIGAZ

27

Les activités de fourniture de gaz naturel ayant été reprises par Energiapro, les sociétés de distribution gazière se concentrent depuis le 1^{er} avril 2017 sur la gestion des réseaux

Au cours de l'exercice sous revue, les quantités de gaz injectées dans les réseaux des trois sociétés de distribution gazière, à savoir la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz (CICG), la Société du Gaz de la Plaine du Rhône (SGPR) et Cosvegaz, ont atteint 1,63 milliard de kWh, y inclus le biogaz produit à Lavigny, Roche et Penthaz.

Jusqu'au mois de février 2018, les températures observées ont été plus élevées que celles enregistrées lors de l'exercice précédent. Ainsi, à la fin du mois de janvier, les degrés-jours étaient encore inférieurs de 11,3% par rapport aux valeurs de l'année passée. Les degrés-jours ont néanmoins pu atteindre l'équilibre en fin d'exercice, grâce à la période de grand froid qui a marqué la fin du mois de février et le début du mois de mars. Cette vague de froid intense a également permis de résorber la diminution des volumes d'émissions de gaz enregistrée tout au long de l'exercice. Cette situation n'a quasiment pas eu d'incidences sur les émissions de gaz en fin d'exercice, puisque celles-ci sont en très légère progression de 0,3%.

Les trois sociétés de réseaux ont réalisé 468 nouveaux raccordements générateurs de consommation pour l'avenir, dont une part importante concerne la substitution à d'autres agents énergétiques. Par leur intérêt pour notre énergie, ces nouveaux clients sont la preuve de la compétitivité de notre offre dans le contexte énergétique que nous connaissons. Un effort particulier est actuellement consenti à la densification du nombre de raccordements sur les réseaux existants.

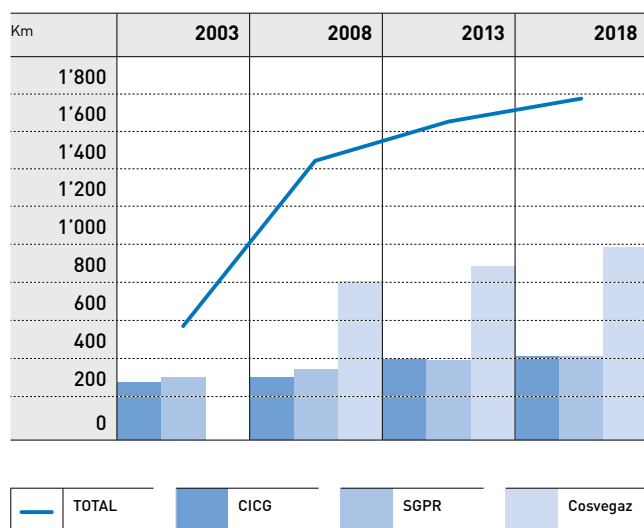
Le 1^{er} décembre 2017, le Conseil fédéral a approuvé le message relatif à la révision totale de la loi sur le CO₂. Après consultation, le projet de texte a été amendé et ne prévoit plus l'interdiction des installations de chauffage à combustibles fossiles au cas où les émissions de CO₂ générées par les bâtiments ne sont pas réduites de 50% en moyenne entre 2026 et 2027 par rapport à 1990. En revanche, des prescriptions plus sévères doivent être mises en œuvre.

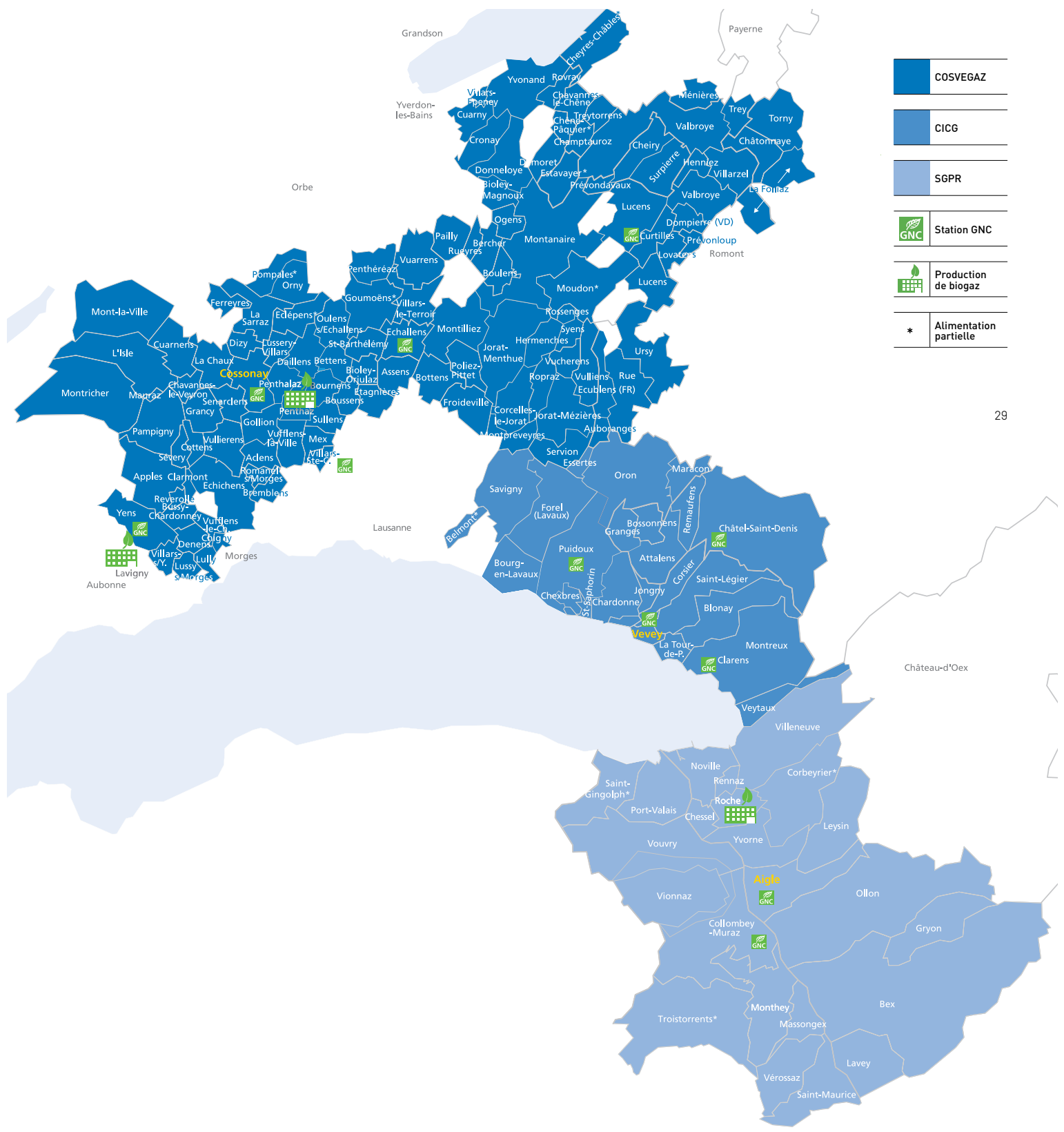
Le projet dispose également que la taxe CO₂ sur les combustibles peut être augmentée à CHF 210 par tonne au maximum, contre les CHF 96 en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018. Cette même tonne sur les marchés européens oscille entre 6 et 8 euros. Prescrire de telles exigences dans le domaine du bâtiment et ne rien imposer du tout dans celui de la mobilité n'est pas acceptable. En effet, les innovations techniques dans les bâtiments ont permis de réduire les émissions de CO₂ d'environ 30% au cours des quinze dernières années, alors que dans le même temps, les émissions dues aux transports ont augmenté de 9%. Des dispositions plus sévères appliquées à la mobilité « conventionnelle » favoriseraient une diminution conséquente des émissions de CO₂; cela serait très facile à réaliser par le recours aux véhicules fonctionnant au gaz naturel, reconnus pour leur contribution à la réduction des émissions de CO₂, grâce notamment à l'adjonction d'une part de biogaz en remplacement du gaz naturel carburant. Nous ne comprenons pas le silence de nos autorités, alors même qu'elles sont à la recherche permanente de solutions tendant à diminuer la production de gaz à effet de serre. On le voit, la mobilité représente une part de plus en plus prépondérante dans la production de CO₂, sans que cette situation ne suscite de réelle remise en question quant au recours au gaz naturel carburant, sauf l'évocation de la mobilité électrique qui n'a de loin pas fait la démonstration de sa contribution à la baisse de production de CO₂! Nous en voulons pour preuve les récentes déclarations écrites de M. Konstantinos Boulouchos, professeur à l'Institut de technique énergétique de l'EPFZ et membre du comité scientifique de notre ministre de l'énergie Doris Leuthard pour les questions relatives à l'énergie, qui affirme que « les conducteurs devraient passer du pétrole au gaz naturel, moins polluant. Cette mesure permettrait de réduire les émissions de CO₂ de 20% supplémentaires. Les frais d'infrastructure relatifs à l'établissement de pompes à gaz seraient également nettement inférieurs à ceux d'une électrification totale », relativisant ainsi le recours salutaire à la mobilité électrique. La carte gazière est très forte, il n'en tient qu'à nos autorités de la jouer.



Les travaux entrepris à Villars (rénovation du poste de détente ci-contre) et Arveyes ont permis de finaliser un bouclage en haute pression garantissant la sécurité d’approvisionnement de la région.

LONGUEUR DES RÉSEAUX DE GAZ NATUREL (CICG, SGPR ET COSVEGAZ)





	COSVEGAZ
	CICG
	SGPR
	Station GNC
	Production de biogaz
*	Alimentation partielle

COMMUNES CONCÉDANTES* (CONVENTIONS D'ALIMENTATION AU 31 MARS 2018)

Sociétés de distribution	Vaud	Valais	Fribourg	TOTAL
CICG	21	-	5	26
SGPR	13	10	-	23
Cosvegaz	100	-	13	113
TOTAL	134	10	18	162

RÉSEAUX DE CONDUITES

Km
401,9
405,1
985,0
1'792

* Pour certaines communes, l'alimentation ne concerne qu'une partie du territoire ou des clients spécifiques.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU GAZ SA

*Distribution de gaz naturel à 26 communes vaudoises
et fribourgeoises*

L'exercice 2017-2018 peut être qualifié globalement de positif tant au niveau financier que de la marche des affaires. La société a ainsi procédé à la mise en service de 122 nouveaux raccordements, dont 89 comme substitution à d'autres énergies et 33 pour de nouvelles constructions.

Au niveau des investissements, la société a procédé à la pose de 874 m de nouvelles conduites sur différents tronçons, portant la longueur totale des réseaux de gaz à 401,9 km. Elle a notamment réalisé des extensions de réseaux de faible envergure dans le district de la Veveyse. En parallèle, elle a entrepris de nombreux travaux d'entretien sur son réseau, dont l'achèvement de la rénovation des anciennes canalisations de gaz sur la route de St-Légier, à cheval entre les communes de Vevey et de St-Légier-La Chiésaz.



Assainissement d'anciennes conduites de gaz naturel sur la commune de Montreux.

SOCIÉTÉ DU GAZ DE LA PLAINE DU RHÔNE SA

31

Distribution de gaz naturel à 23 communes du Chablais vaudois et valaisan

Au cours de l'exercice sous revue, la société a concentré ses efforts sur l'augmentation du nombre de raccordements sur les réseaux existants. Au total, elle a ainsi procédé à la mise en service de 112 nouvelles installations, dont 83 en remplacement d'autres agents énergétiques et 29 pour de nouvelles constructions.

La société a par ailleurs poursuivi les travaux d'extension de son réseau depuis le centre de la station de Villars jusqu'à Arveyes. Le remplacement d'anciennes conduites de gaz dans le domaine de la Résidence à Villars a pu être achevé durant l'exercice écoulé. De plus, la réalisation de deux importants projets d'alimentation (col de Bretaye sur la commune d'Ollon et Torgon) est prévue à court terme. Au total, 844 m de nouvelles conduites ont été posés, portant la longueur du réseau à 405,1 km.



Installation de nouvelles conduites de gaz naturel à Glutières, sur la commune d'Ollon.

COSVEGAZ SA

Distribution de gaz naturel à 113 communes dans les districts de Morges, du Gros-de-Vaud, du Jura-Nord vaudois, de la Broye, de Lavaux-Oron et de la Glâne

Pendant l'exercice écoulé, 234 nouvelles installations ont pu être mises en service, dont plus de la moitié concerne la substitution à d'autres énergies. Le réseau a pour sa part été complété par l'adjonction de 5,4 km de nouvelles conduites, portant la longueur totale de ce dernier à 985 km.

Un bouclage important d'une longueur de 850 m a notamment pu être réalisé entre la commune d'Auboranges et la localité de Promasens. Les travaux d'alimentation du village de Bioley-Magnoux, qui ont nécessité la pose de 500 m de conduites, sont désormais achevés et permettent notamment de fournir en gaz naturel une entreprise de production de béton de la région.

Notons encore que le personnel administratif et d'exploitation de Cosvegaz a intégré les locaux de Vevey en début d'exercice.



Le réseau de distribution de Cosvegaz a été complété par 5,4 km de nouvelles conduites de gaz naturel.

CORELLTECH SA

*Plus de 20 ans d'expérience
dans les réseaux de gaz, d'eau et d'assainissement*

La société Corelltech SA, spécialisée notamment dans l'analyse et le contrôle de réseaux de gaz et la sécurité de la distribution de gaz naturel, a rejoint le groupe HOLDIGAZ en date du 1^{er} avril 2017.

Forte de plus de 20 ans d'expérience et de réalisations dans les réseaux de gaz, d'eau, ainsi que dans les contrôles d'assainissement et les activités de vente/location de matériel, Corelltech a intégré le groupe HOLDIGAZ, tout en poursuivant son engagement dans ses domaines de spécialisation. Cette proximité avec les sociétés du groupe contribuera indéniablement au renforcement des activités de Corelltech ainsi qu'à l'élargissement de la gamme de prestations que celle-ci souhaite proposer à ses clients et à ses partenaires.

La société a déménagé de Broc à Vevey au début du mois de mars 2018 pour faciliter les synergies avec les autres sociétés du groupe, mais aussi afin de favoriser la proximité avec sa clientèle. Elle est désormais pleinement opérationnelle dans le Centre artisanal des Bosquets (CAB) situé à Vevey.

Au niveau des performances financières, la société enregistre des produits d'exploitation en hausse par rapport à l'exercice précédent.



La société propose diverses prestations dans le domaine de l'assainissement, notamment l'analyse des eaux claires et des eaux usées.

GAZ NATUREL CARBURANT (GNC)

*Rouler au gaz naturel/biogaz,
un choix économique et écologique*

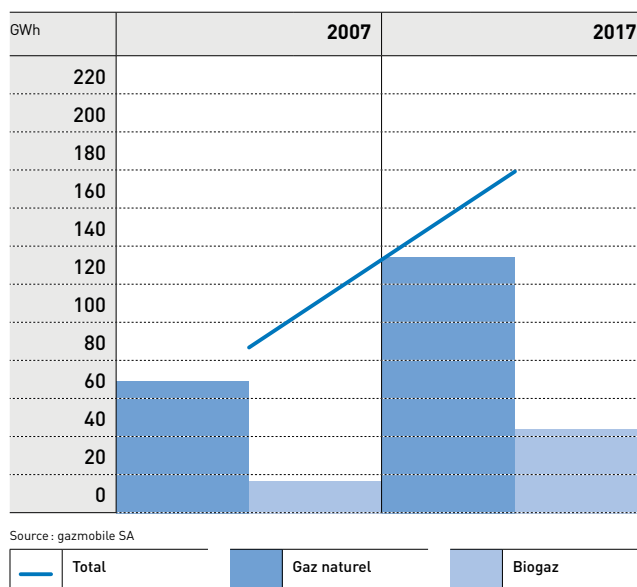
Durant l'exercice écoulé, la mobilité au gaz naturel/biogaz a progressé. Ainsi, le parc automobile s'est étoffé de 385 unités (+3%) en Suisse pour atteindre 13'297 véhicules fonctionnant au moyen de cette énergie respectueuse de l'environnement. Les régions de Suisse situées à proximité d'un réseau de distribution de gaz disposent de plus de 145 stations de remplissage. Un peu moins d'une quarantaine de stations sont situées en Suisse romande, dont un tiers sur les réseaux gaziers du groupe HOLDIGAZ. La part du biogaz mélangée au GNC – neutre du point de vue du CO₂ – a frôlé les 25% en 2017.

Durant cet exercice, le prix de vente du GNC a été maintenu, dans les stations raccordées à nos réseaux, à CHF 1,44/kg, correspondant à 98 ct./litre équivalent essence, soit 36% meilleur marché que le carburant sans plomb 95 (au prix de CHF 1,53/litre). Au total, 13,5 millions de kWh ont été vendus sous forme de carburant sur le réseau HOLDIGAZ en 2017-2018, soit une augmentation de 856'000 kWh par rapport à l'exercice précédent.

Les véhicules propulsés au gaz naturel/biogaz constituent le troisième parc le plus important de véhicules dits « alternatifs », après les véhicules à essence hybrides et électriques. Le classement EcoMobiListe de l'ATE récompense les modèles qui présentent les valeurs les plus basses en termes de consommation, d'émissions de gaz à effet de serre et polluant et de bruit. Comme les années précédentes, pas moins de huit véhicules au gaz naturel/biogaz sont classés parmi les dix meilleures voitures de ce tableau pour l'année 2018.

La reprise des activités de promotion et de commercialisation de la mobilité au gaz naturel/biogaz par les sociétés régionales au début de l'année 2016 s'avère déjà concluante. Grâce aux initiatives menées, tant auprès des concessionnaires que des sociétés de leasing, les équipes de la mobilité au gaz naturel/biogaz sont de plus en plus souvent sollicitées pour participer aux appels d'offres pour des flottes de véhicules d'entreprise. Ces efforts seront poursuivis en 2018 à plus grande échelle.

GAZ NATUREL/BIOGAZ CARBURANT 2007 – 2017





Sept véhicules utilitaires au gaz naturel/biogaz utilisés par les sociétés gazières sillonnent les routes de la Riviera et du Chablais en faisant la promotion de la nouvelle marque Energiapro.

-
Le groupe HOLDIGAZ investit continuellement dans le développement des stations de remplissage de gaz naturel/biogaz sur son réseau de distribution.

Swiss Gas Invest active dans le transport de gaz naturel en Suisse contribue à la sécurité d'approvisionnement de la clientèle gazière.

PARTICIPATIONS GAZIÈRES



SWISS GAS INVEST SA

37

La prise de participation dans Swiss Gas Invest permet à HOLDIGAZ de renforcer son positionnement stratégique et d'accroître la sécurité d'approvisionnement de ses clients

Cette société créée en juin 2016 et détenue conjointement par HOLDIGAZ, Gaznat, Erdgas Ostschweiz, Swissgas, Groupe E et Gas&Com, a pour but l'acquisition, la détention, l'administration et l'aliénation de participations dans toutes sociétés actives dans le domaine du gaz naturel.

HOLDIGAZ détient la majorité (52,63%) du capital-actions de la société Swiss Gas Invest SA, basée au siège social de la holding veveysanne. Cette prise de participation dans un domaine qu'elle maîtrise, celui du transport et de la valorisation du gaz naturel, permet à HOLDIGAZ de renforcer son positionnement stratégique et d'accroître la sécurité d'approvisionnement de ses clients. La rentabilité financière qui ressort des contrats de transport de gaz à moyen et à long termes constitue aussi un argument de taille qui a conduit le groupe à consentir cet important investissement.

Swiss Gas Invest est à son tour actionnaire à hauteur de 7,9% de la société FluxSwiss, filiale suisse de la société belge Fluxys Europe, en consortium avec le fonds d'investissement Credit Suisse Energy Infrastructure Partners (36,6%), Fluxys Europe (50,6%) et Swissgas (4,9%). À la suite de cette transaction, Flux-Swiss possède 46% du capital-actions de la société Transitgas et 90% de la capacité de transport du gazoduc.

Transitgas est un gazoduc reliant, sur territoire suisse, les zones de production de gaz naturel du Nord-Ouest de l'Europe (Norvège et Pays-Bas) avec l'Italie. Le premier tronçon entre Wallbach et Ruswil a été inauguré en 1974. L'interconnexion avec le réseau italien de la société Snam, au col de Gries, a été réalisée peu de temps après. Un branchement additionnel de 55 km jusqu'à Rodersdorf/Oltingue, construit en 2001, a permis l'interconnexion avec le réseau français de GRTgaz. Outre l'approvisionnement du marché italien, ce gazoduc de 293 km a avant tout permis à la Suisse de mettre en place une véritable politique d'approvisionnement en gaz naturel de l'ensemble de son territoire.

GAZNAT SA

1968-2018: 50 ans d'approvisionnement et de transport grâce au réseau de gaz naturel à haute pression en Suisse romande

Depuis sa création en 1968, Gaznat SA a pour mission la réalisation et l'exploitation des réseaux nécessaires au transport et à l'approvisionnement du gaz naturel en Suisse romande.

Les quantités de gaz naturel transportées par Gaznat en 2017 ont connu une augmentation sensible de 2,9% par rapport à l'année précédente, pour atteindre 13'185 GWh, soit un nouveau record absolu. En 2017, pour la première fois de son existence, Gaznat est ainsi devenue le deuxième plus important transporteur en Suisse devant Gasverbund Mittelland AG (GVM). Ces résultats s'expliquent principalement par une augmentation sensible des quantités transportées pour le secteur d'activité industrielle.

C'est par le biais de cette société que HOLDIGAZ accède aux sources d'approvisionnement continentales, grâce à des accords basés sur des contrats à long terme, ainsi qu'à des achats à court terme sur les places de négoce européennes. Bien que ces transactions à caractère ponctuel soient appelées à s'intensifier ces prochaines années en fonction du rythme de l'ouverture des marchés et de l'intérêt des consommateurs pour des offres diversifiées, la politique d'approvisionnement de Gaznat continue à reposer principalement sur des accords à moyen et à long termes.

Dans le cadre de son partenariat avec l'EPFL et de son soutien aux efforts de recherche sur l'utilisation de l'énergie, Gaznat a récemment déposé deux demandes de brevets en lien avec les recherches entreprises dans les domaines de nouveaux catalyseurs de CO₂ et le développement de membranes de séparation en graphène.



Pose du premier gazoduc de Gaznat au fond du Léman en 1974 permettant d'acheminer le gaz naturel depuis Bex jusqu'à Vernier.

PETROSVIBRI SA

39

Recherche de gaz naturel en vue de favoriser l'indépendance énergétique de la Suisse

Petrosvibri SA est une société active dans la recherche et l'exploitation de gisements de gaz naturel et d'hydrocarbures dans le périmètre concédé par les autorités vaudoises et valaisannes. Elle est détenue conjointement par HOLDIGAZ (34%) et Gaznat (66%).

En 2010, Petrosvibri a réalisé un forage sur le site de Noville, dont les résultats ont démontré la présence de gaz naturel dans le sous-sol avec un pronostic favorable en termes de quantités potentiellement exploitables. À la suite de ce forage, la société a déposé en octobre 2014 une demande d'octroi d'un permis d'exploration profonde, afin de pouvoir mettre en œuvre des tests de production supplémentaires sur le site de Noville, en redescendant dans le forage réalisé en 2010. La demande de permis est toujours à l'étude auprès des autorités compétentes du canton de Vaud. Parallèlement à cette procédure, Petrosvibri a obtenu le renouvellement de son permis de recherches en surface d'hydrocarbures pour une nouvelle période de deux ans échéant le 31 août 2018.

Petrosvibri a conduit, tout au long de l'exercice écoulé, des campagnes d'information relatives au programme d'exploration auprès du grand public et des médias. Elle a également consolidé les données acquises dans le passé, afin d'évaluer de manière plus précise l'importance du gaz exploitable. La poursuite des recherches dans le puits existant permettra d'améliorer les connaissances sur la faisabilité technique et économique d'une exploitation éventuelle.



Le site de Petrosvibri, à Noville, est maintenu en vue de futures explorations dans le sous-sol helvétique.



La nouvelle loi sur l'énergie votée par le peuple suisse en mai 2017
constitue un atout pour le développement de l'énergie solaire.

ÉNERGIES RENOUVELABLES



ÉNERGIES RENOUVELABLES

*Le biogaz produit durant l'exercice 2017-2018
sur les sites de Lavigny, Roche et Penthaz permettrait
de parcourir l'équivalent
de 950 fois le tour de la Terre!*

La politique du groupe HOLDIGAZ tendant à promouvoir le biogaz local s'inscrit dans la ligne de la Stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral, dont les objectifs visent en particulier à réduire la consommation d'électricité et d'énergie finale non renouvelable par l'accroissement de la part des énergies vertes et la réduction des émissions de CO₂, sans mettre en péril la sécurité d'approvisionnement.

Le cabinet américain Transparency Market Research (TMR) a publié l'été dernier une étude approfondie sur le marché du gaz dit « vert » qui pourrait atteindre les 2,6 milliards de dollars d'ici à 2025, alors que les estimations sur ce marché pour l'année 2016 avoisinaient 1,5 milliard de dollars. Si ces projections se réalisent, cela signifie que la filière du biométhane serait créditée d'un taux de croissance annuel moyen de 6,7% entre 2018 et 2025.

Les projets actuels du groupe HOLDIGAZ se concentrent sur la production de biogaz par la transformation de déchets verts, alimentaires ou provenant de stations d'épuration, la fabrication de gaz de synthèse à partir de bois, ainsi que le développement de toitures solaires photovoltaïques et thermiques. Le groupe entend ainsi répondre aux préoccupations du marché en matière de diversification énergétique, par l'association du gaz naturel aux énergies renouvelables.

Pour l'exercice sous revue, la production de biogaz sur les sites de Lavigny (déchets verts et alimentaires), Roche et Penthaz (boues d'épurations) a atteint 20,8 millions de kWh, alors que cette même production totalisait 18,8 millions de kWh lors de l'exercice précédent, soit une augmentation globale de 10,1%, enregistrée principalement sur le site de Lavigny.



La production de biogaz sur les sites d'Ecorecyclage à Lavigny (biogaz produit à partir de déchets verts et alimentaires), Roche et Penthaz (à partir de boues d'épurations) a atteint 20,8 millions de kWh en fin d'exercice, soit une augmentation de 10,1% par rapport à l'exercice précédent.

ECORECYCLAGE SA

*Récupération des déchets organiques,
production de biogaz et de compost:
un engagement au service de l'environnement*

Ecorecyclage SA, qui a rejoint le groupe en 2011, exploite à Lavigny une usine de traitement des déchets verts et alimentaires, permettant notamment de produire du biogaz et du compost solide ou liquide destiné à l'enrichissement des sols cultivables.

L'exercice sous revue a été caractérisé par l'augmentation des quantités de déchets verts réceptionnés sur le site, due notamment aux apports des nouvelles communes et aux mesures visant à encourager la collecte sélective des déchets organiques. Grâce aux partenariats mis en place par la société avec 70 communes du canton, Ecorecyclage traite l'équivalent des déchets de 35% de la population vaudoise, soit environ 272'000 personnes. Les quantités collectées et traitées avoisinent 30'000 tonnes, alors que 10kg de biodéchets permettent de produire 1m³ de biogaz, qui correspond à un litre d'essence en valeur énergétique.

La production de biogaz a elle aussi évolué très favorablement durant l'exercice écoulé puisqu'elle est passée de 15'273'200 kWh à 16'737'600 kWh, soit l'équivalent de 1'670'000 litres d'essence. Cette augmentation de presque 10% est notamment due à l'amélioration de la qualité des biodéchets collectés, traduisant dans les faits l'effort de la population et des communes. Notons encore que l'exercice sous revue a été consacré à la refonte de l'image du département jardin – qui s'appelle désormais « Taïga » – dans le but d'accroître les parts de marché et les activités commerciales de ce dernier.

Ecorecyclage a réalisé un exercice 2017–2018 marqué par un léger recul de ses produits d'exploitation et de ses marges. La société a pu effectuer les amortissements nécessaires et poursuivre son plan d'investissements. Le résultat bénéficiaire a permis le versement d'un dividende de CHF 187'500.



Les installations d'épuration du biogaz sur le site d'Ecorecyclage permettent d'augmenter l'injection de gaz renouvelables dans le réseau de gaz naturel et de produire de la chaleur et de l'électricité pour les besoins du site.

AGENA SA

Spécialiste des installations solaires photovoltaïques et thermiques

L'exercice 2017–2018 de la société est globalement satisfaisant. L'environnement de travail s'est considérablement modifié au 1^{er} janvier 2018 suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur l'énergie (LEne), qui a remplacé le système existant de la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) par le système de la rétribution de l'injection. Ce dernier prévoit le versement aux producteurs de courant renouvelable d'une prime d'injection dont le taux est fonction des coûts de revient des installations de référence, soit celles qui correspondent à la technologie la plus efficace. Concrètement, la nouvelle rétribution est moins élevée, mais elle devrait profiter à plus d'installations. Les installations photovoltaïques d'une puissance de moins de 30 kW ne peuvent pas bénéficier de cette rétribution.

Seule la rétribution unique (RU), en vigueur depuis 2014, permet de soutenir les installations photovoltaïques de toutes grandeurs (petites et grandes installations). Les délais d'attente qui peuvent aller jusqu'à sept ans pour certains projets sont susceptibles de décourager les investisseurs. À cela s'ajoute que la réduction progressive des prix de revient des matériaux entraîne une baisse correspondante des produits d'exploitation et des marges unitaires. Pour dégager un chiffre d'affaires équivalent, il fallait poser 17'120 m² de surfaces modulables en 2013 contre 37'700 m² en 2017.

La période sous revue est caractérisée par une bonne performance financière, malgré un léger repli des produits d'exploitation et des résultats de l'entreprise. Cette situation a permis à cette société de verser un dividende de CHF 736'000, quasiment identique à celui versé au terme de l'exercice précédent.



Installation solaire photovoltaïque réalisée sur les toits de la piscine de la Fleur-de-Lys, à Prilly. La production électrique équivaut à la consommation moyenne annuelle de 30 ménages.



Installations techniques du bâtiment des artisans à Forel
réalisées par Joseph Diémand, Brauchli et Roos Ventilation.

TECHNIQUES DU BÂTIMENT



TECHNIQUES DU BÂTIMENT ET PRESTATIONS DE SERVICES

Les synergies développées par les artisans se sont traduites dans les faits par la réalisation de plusieurs projets communs d'envergure, dont la rénovation des installations de la tour Bel-Air, à Lausanne

L'environnement économique dans le canton de Vaud n'a connu que peu de variations au cours de la période sous revue. La situation sur le marché de la construction reste globalement positive. Les sociétés d'artisans ont ainsi pu déployer leurs activités dans un climat conjoncturel un peu moins tendu que lors de l'exercice précédent, même si les prix de vente et les marges continuent de rester sous pression. Les entrepreneurs du gros œuvre ont vu leur réserve de travail passer à près de cinq mois. Une légère amélioration s'est également fait ressentir dans le secteur du second œuvre et des techniques du bâtiment. Une stagnation des entrées de commandes semble toutefois se manifester pour les mois à venir.

Une amorce de tassement dans l'immobilier a pu être observée durant l'exercice écoulé, avec pour conséquences des signes de saturation du marché et des prix en repli. La demande d'appartements en propriété (PPE), notamment, a fléchi. Selon les professionnels de la branche, ce ralentissement serait imputable au durcissement des critères d'octroi des hypothèques, mais également à la forte hausse des prix qu'a connue le secteur de l'immobilier ces dernières années. Cela dit, les taux d'intérêt toujours très bas sont intégrés dans les paramètres influençant les décisions d'investissement depuis quelques années. Ces taux constituent, avec une démographie en augmentation, un élément essentiel favorisant le maintien de l'activité de la branche.

Pour les sociétés du groupe, le niveau général des résultats est favorable, avec des situations contrastées d'une société à l'autre. Au total, les résultats consolidés dans ce secteur atteignent CHF 46,1 millions, ce qui correspond à 20,3% du total des produits d'exploitation du groupe.



Les sociétés Joseph Diémand, Brauchli et Roos Ventilation ont participé à la rénovation de toutes les installations sanitaires, de chauffage et de ventilation de la tour Bel-Air, à Lausanne.

JOSEPH DIÉMAND SA

115 ans d'expérience dans le sanitaire

Cette entreprise d'installations sanitaires exerce ses activités sur l'ensemble du territoire vaudois, avec quelques projets au-delà des frontières cantonales. Avec 125 collaboratrices et collaborateurs, Joseph Diémand SA est la plus importante société du groupe en termes d'emplois, même si ses effectifs ont légèrement fléchi (-3%) lors de la période sous revue.

Depuis sa création en 1903, l'entreprise a élargi de manière continue ses domaines de compétences et réalise aujourd'hui des installations à la pointe de l'innovation permettant le transport de divers fluides. Elle intervient tant au niveau de la planification que de la réalisation de chantiers importants ou complexes, dans des bâtiments à caractère commercial ou industriel.

Le total de ses produits d'exploitation est en baisse par rapport à l'exercice précédent. Les marges sont aussi en repli en raison de la hausse des charges directes moins bien maîtrisées que lors de l'exercice 2016-2017. Cette situation a néanmoins permis à Diémand de verser un dividende de CHF 300'000, stable par rapport à la période précédente.



Installations sanitaires réalisées pour « Vortex », bâtiment destiné aux athlètes des JOJ 2020 et par la suite au campus de l'EPFL. Il est composé de plus de 900 logements.

BRAUCHLI SA

51

L'expert des installations de chauffage complexes

Cette entreprise a pour mission la conception, la construction et la maintenance d'installations de chauffage, d'équipements hydrauliques et de rafraîchissement, de la maison individuelle aux installations complexes et de grande dimension. Elle couvre un large territoire géographique et a participé à plusieurs réalisations communes aux autres sociétés d'artisans du groupe.

Sa taille et son expérience de plus de 50 ans lui permettent de répondre à des besoins spécifiques dans le cas de petites transformations ou de grands projets industriels. Par ses interventions, elle contribue au développement du gaz naturel et des énergies renouvelables sur les zones desservies par les sociétés du groupe.

Au niveau de ses résultats, Brauchli enregistre une forte hausse de ses produits d'exploitation, essentiellement imputable au secteur des grands chantiers. Grâce à une bonne maîtrise de ses charges, elle réalise des résultats similaires à ceux de l'exercice précédent, situation qui lui permet de servir un dividende de CHF 500'000 identique à celui versé au 31 mars 2017.



Nouvelles installations de refroidissement-chauffage au siège international de Nestlé, à Vevey.

ROOS VENTILATION SA

*Le spécialiste ventilation et climatisation
depuis plus de 30 ans*

Roos Ventilation SA est spécialisée dans la conception, la fourniture et la pose d'installations de ventilation, de climatisation et de rafraîchissement. Elle exerce ses activités dans toute la Suisse romande et, plus particulièrement, sur l'Arc lémanique offrant des prestations sur mesure aux particuliers et aux professionnels de l'industrie, à l'hôtellerie, aux hôpitaux, aux milieux immobiliers ainsi qu'aux collectivités publiques.

Sa taille lui permet d'accepter des mandats d'envergure dans ce secteur du bâtiment. Elle a participé à plusieurs réalisations communes aux autres sociétés d'artisans du groupe, notamment Brauchli et Diémand, pour compléter les offres dans les secteurs du chauffage et du sanitaire.

Au niveau des performances de la société, les résultats, sans être équilibrés, montrent des signes de reprise encourageants. Les produits d'exploitation, en particulier, affichent une hausse de 50% par rapport à l'exercice 2016-2017 due à un net rebond des commandes.



Nouvelles installations de ventilation et de rafraîchissement réalisées à la tour Bel-Air, à Lausanne.

TAXA SA

*Un savoir-faire reconnu dans la maintenance
des systèmes de chauffage*

Taxa SA, qui a rejoint le groupe HOLDIGAZ en 2011, dispose d'un savoir-faire reconnu depuis 70 ans dans l'installation, l'entretien et le dépannage d'appareils de chauffage et des systèmes multi-énergies. La révision, le contrôle et la remise en conformité des citernes constituent aussi une expertise de l'entreprise.

Sur le marché, elle se positionne de manière complémentaire aux activités de Brauchli avec laquelle elle collabore étroitement, ce qui a permis la mise en place de nombreuses synergies au niveau du marché et du déploiement de certains chantiers.

La société enregistre des produits d'exploitation en léger repli par rapport à l'exercice précédent. Ses résultats sont toutefois en hausse en raison de charges en nette diminution. La société a ainsi pu verser un dividende de CHF 120'000 à HOLDIGAZ.



Contrôle et maintenance d'une chaudière au gaz naturel sur le site des artisans, à Forel.

ADRESSES

Direction et siège social :

HOLDIGAZ SA

Avenue Général-Guisan 28

CH - 1800 Vevey

Tél. +41 21 925 87 87

Fax +41 21 925 87 88

info@holdigaz.ch

www.holdigaz.ch

ENERGIAPRO SA

Avenue Général-Guisan 28
CH – 1800 Vevey
Tél. +41 800 429 429
Fax +41 21 925 87 88
info@energiapro.ch
www.energiapro.ch

**COMPAGNIE INDUSTRIELLE
ET COMMERCIALE DU GAZ SA**

Avenue Général-Guisan 28
CH – 1800 Vevey
Tél. +41 21 925 87 87
Fax +41 21 925 87 88
info@holdigaz.ch
www.holdigaz.ch

**SOCIÉTÉ DU GAZ
DE LA PLAINE DU RHÔNE SA**

Avenue Général-Guisan 28
CH – 1800 Vevey
Tél. +41 21 925 87 87
Fax +41 21 925 87 88
info@holdigaz.ch
www.holdigaz.ch

COSVEGAZ SA

Avenue Général-Guisan 28
CH-1800 Vevey
Tél. +41 800 402 403
Fax +41 21 861 27 92
info@cosvegaz.ch
www.cosvegaz.ch

JOSEPH DIÉMAND SA

Route de l'Industrie 2
Case postale 101
CH – 1072 Forel (Lavaux)
Tél. +41 21 620 01 00
Fax +41 21 620 01 16
info@diemand.ch
www.diemand.ch

BRAUCHLI SA

Route de l'Industrie 2
Case postale 102
CH – 1072 Forel (Lavaux)
Tél. +41 21 623 69 90
Fax +41 21 620 01 16
info@brauchli-sa.ch
www.brauchli-sa.ch

ROOS VENTILATION SA

Route de l'Industrie 2
Case postale 103
CH – 1072 Forel (Lavaux)
Tél. +41 21 925 83 80
Fax +41 21 620 01 16
info@roos-ventilation.ch
www.roos-ventilation.ch

TAXA SA

Route de l'Industrie 2
Case postale 50
CH – 1072 Forel (Lavaux)
Tél. +41 21 781 07 00
Fax +41 21 781 07 18
info@taxa.ch
www.taxa.ch

AGENA SA

Chemin du Grand-Pré 1c
CH – 1510 Moudon
Tél. +41 21 905 26 56
Fax +41 21 905 43 88
agena@agena-energies.ch
www.agena-energies.ch

ECORECYCLAGE SA

Route du Vignoble 101
CH – 1175 Lavigny
Tél. +41 21 821 84 84
Fax +41 21 808 58 25
info@ecorecyclage.ch
www.ecorecyclage.ch

CORELLTECH SA

Rue des Bosquets 33
CH – 1800 Vevey
Tél. +41 26 913 19 90
Fax +41 26 913 19 28
info@corelltech.ch
www.corelltech.ch

IMPRESSUM

Graphisme

in18, graphisme & webdesign, Coralie Voïta-Busset
Ultrastudio, Ludovic Gerber

Crédits photographiques

© Sébastien Agnetti : pp. 2, 3, 8, 9, 15, 20, 21, 40, 41, 46, 47, 49, 51, 52
© E. Fransdonk, www.emo-photo.com : p. 4
© Holdigaz : pp. 19, 28, 30, 31, 32, 33, 35 (haut), 38 (archives), 53
© Lelixir : p. 25
© ASIG : p. 35 (bas)
© Transitgas : p. 36
© Dominique Luisier : p. 39
© Mathieu Gafsou : p. 43
© Sandra Culand : p. 44
© UVProd : p. 45
© Diémand : p. 50

Photolithographie

BBH Huther & Partners, Vincent Huther

Impression

Genoud Entreprise d'arts graphiques SA

Achevé d'imprimer en août 2018



14^e EXERCICE | 2017 – 2018

HOLDIGAZ RAPPORT SUR LES COMPTES

HOLDIGAZ

RAPPORT SUR LES COMPTES

14^e EXERCICE | 2017 – 2018



03

COMPTES CONSOLIDÉS

23

COMPTES ANNUELS

COMPTES CONSOLIDÉS

3

04 **BILAN CONSOLIDÉ**

06 **COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ**

07 **ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

11 Notes sur le bilan

18 Notes sur le compte de résultat

21 **RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES
DE HOLDIGAZ SA**

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF	NOTES	AU 31.03.2018 CHF	AU 31.03.2017 CHF
ACTIFS CIRCULANTS			
Trésorerie		142'946'899	98'040'119
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services			
- envers des tiers	1	46'020'602	49'403'542
- envers des organes		17'014	-
Autres créances à court terme			
- envers des tiers		3'421'260	6'530'830
- envers des organes		44'651	-
Stocks et prestations de services non encore facturées	2	12'695'931	13'418'765
Actifs de régularisation	3	14'049'853	7'572'617
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS		219'196'210	174'965'873
ACTIFS IMMOBILISÉS			
Immobilisations financières	4	128'040'784	125'553'984
Immobilisations corporelles	5	127'300'092	131'357'368
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS		255'340'876	256'911'352
TOTAL ACTIF		474'537'086	431'877'225

PASSIF	NOTES	AU 31.03.2018 CHF	AU 31.03.2017 CHF
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	6	15'010'558	12'593'073
Autres dettes à court terme			
- envers des tiers	7	5'128'272	8'359'193
- envers des organes		-	46'275
Passifs de régularisation		14'666'365	14'742'949
Provisions à court terme	8	25'116'791	30'250'234
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		59'921'986	65'991'724
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME			
Dettes à long terme portant intérêt	9		
- envers des tiers		6'563'053	6'541'050
- envers des organes		121'619	785'660
- envers des parties liées		27'236'842	27'236'842
Provisions à long terme	8	135'135'644	114'908'477
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		169'057'158	149'472'029
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS		228'979'144	215'463'753
CAPITAUX PROPRES	10		
Capital-actions		20'500'000	20'500'000
Actions propres		-10'069'726	-15'891'000
Réserves provenant de bénéfices cumulés		184'687'121	160'379'036
Bénéfice de l'exercice		30'034'820	32'022'086
Part des actionnaires minoritaires		20'405'727	19'403'350
TOTAL CAPITAUX PROPRES		245'557'942	216'413'472
TOTAL PASSIF		474'537'086	431'877'225

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	NOTES	DU 01.04.2017 AU 31.03.2018 CHF	DU 01.04.2016 AU 31.03.2017 CHF
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	11	227'102'123	227'417'536
Autres produits d'exploitation		447'348	581'151
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		227'549'471	227'998'687
Charges de matériel et de prestations de tiers	12	-105'975'608	-97'595'242
Charges de personnel	13	-49'281'867	-48'855'886
Autres charges d'exploitation	14	-12'732'621	-11'921'739
Résultat opérationnel (EBITDA)		59'559'375	69'625'820
Amortissements et corrections de valeurs sur des postes de l'actif immobilisé	15	-13'594'845	-23'112'865
Constitution de provisions d'exploitation	8	-23'969'954	-23'376'446
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		-205'554'895	-204'862'178
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		21'994'576	23'136'509
Produits financiers	16	13'819'779	7'624'912
Charges financières		-375'931	-279'887
Produits hors exploitation	17	1'566'980	1'476'005
Charges hors exploitation		-110'409	-278'713
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	18	3'954'153	11'592'642
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	19	-42'607	-60'931
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		40'806'541	43'210'537
Impôts et prestations conventionnelles aux communes concédantes	20	-8'383'344	-9'785'101
RÉSULTAT GLOBAL		32'423'197	33'425'436
Part des actionnaires minoritaires		-2'388'377	-1'403'350
BÉNÉFICE DU GROUPE		30'034'820	32'022'086

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

7

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

HOLDIGAZ SA, société mère dont le capital-actions est de CHF 20'500'000 réparti en 2'050'000 actions nominatives de CHF 10, détient les participations ci-contre :

PARTICIPATIONS CONSOLIDÉES SELON LA MÉTHODE DE L'INTÉGRATION GLOBALE	CAPITAL-ACTIONS CHF	DÉTENTION AU 31.03.2018 %	DÉTENTION AU 31.03.2017 %
Energiapro SA, Vevey (fourniture d'énergie, anciennement Novogaz SA)	1'000'000	100	100
Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, Vevey (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel)	10'500'000	100	100
Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA, Aigle (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel)	10'000'000	100	100
Cosvegaz SA, Cossonay (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel)	10'000'000	100	100
Joseph Diémand SA, Forel (Lavaux) (prestations dans le domaine sanitaire)	1'000'000	100	100
Brauchli SA, Forel (Lavaux) (prestations dans le domaine du chauffage)	1'000'000	100	100
Roos Ventilation SA, Forel (Lavaux) (prestations dans les domaines de la ventilation et de la climatisation)	300'000	100	100
Taxa SA, Forel (Lavaux) (prestations dans les domaines du chauffage et des appareils de combustion et de stockage)	300'000	100	100
Ecorecyclage SA, Lavigny (traitement des déchets et production de biogaz)	5'000'000	100	100
Agena SA, Moudon (installation d'appareils en relation avec l'énergie solaire)	200'000	100	100
Novogaz SA, Vevey (commerce d'appareils fonctionnant au gaz naturel, anciennement Soleil Energie SA)	100'000	100	100
Corelltech SA, Vevey ¹⁾ (analyse de réseaux et détection de fuites d'eau et de gaz)	200'000	100	-
Holdigaz Immobilier SA, Vevey (achat, vente et exploitation d'immeubles)	8'000'000	100	100
Holdigaz Prestations SA, Vevey (prestations de services aux sociétés du groupe, anciennement Holdigaz Services SA)	100'000	100	100
Holdigaz Production SA, Vevey (prestations aux sociétés du groupe dans le domaine de l'énergie, anciennement Holdigaz Management SA)	100'000	100	100
Holdigaz Trading SA, Vevey (achat/vente d'énergie)	100'000	100	100
Swiss Gas Invest SA, Vevey (achat/vente de participations dans le domaine du gaz naturel)	3'800'000	52,63	52,63

1) Corelltech SA a été acquise pour un montant de CHF 1'752'625 au 1^{er} avril 2017, sous la raison sociale de Corelltech Technologie Sàrl au capital social de CHF 20'000. Cette société a été transformée le 7 décembre 2017 en société anonyme et le capital-actions a été porté à CHF 200'000. Le goodwill d'acquisition de CHF 1'662'745 a été intégralement amorti dans l'exercice 2017-2018.

PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉES	CAPITAL- ACTIONS CHF	DÉTENTION AU 31.03.2018 %	DÉTENTION AU 31.03.2017 %
Petrosvibri SA, Vevey (recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux)	50'000	34	34
AGEPP SA, Lavey-Morcles²⁾ (développement des projets de forage géothermique dans la région de Lavey)	1'000'000	21,72	-
Gazobois SA, Cossonay (recherche dans le domaine de la production de gaz de bois)	120'000	50	50
Corelltech Service Sàrl en liquidation, Broc³⁾	20'000	100	-

2) AGEPP SA a été acquise lors de sa constitution le 27 juin 2017 pour un montant de CHF 217'200.

3) Corelltech Service Sàrl a été acquise au 1^{er} avril 2017 pour un montant de CHF 240'000. Les activités de cette société ont été intégrées dès cette date dans Corelltech SA et la procédure de liquidation a été entamée le 10 novembre 2017.

Au vu de l'absence actuelle de réelle activité économique et du caractère peu représentatif que Petrosvibri SA, AGEPP SA et Gazobois SA auraient dans les comptes de groupe, ces sociétés n'ont pas été retenues dans la consolidation. Ces dernières, de même que Corelltech Service Sàrl en liquidation sont présentées sous la rubrique *Immobilisations financières*.

GÉNÉRALITÉS

Les présents comptes consolidés ont été établis conformément aux dispositions légales en vigueur (titre trente-deuxième du Code des obligations). Les principes d'évaluation appliqués, non prescrits par la loi, sont décrits ci-après. À cet égard, afin d'assurer sa prospérité à long terme, le groupe saisit la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves latentes.

PRINCIPE ET MÉTHODE DE CONSOLIDATION

La date de clôture des comptes consolidés au 31 mars correspond à celle des comptes annuels des filiales. Les sociétés dont HOLDIGAZ SA détient le contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Les relations internes sont éliminées.

ACTIONS PROPRES

Les actions propres sont comptabilisées à la date d'achat au coût d'acquisition. Par le passé, elles ont fait l'objet d'abattements de valeur présentant dès lors une valeur comptable inférieure à la valeur d'acquisition, portée en diminution des capitaux propres. Les éventuels gains ou pertes résultant de la revente des actions propres sont saisis avec effet sur le compte de résultat.

PRINCIPES D'ÉVALUATION

Les actifs et passifs sont regroupés et évalués uniformément en respect des directives internes du groupe. De façon générale, la base d'évaluation est celle du coût historique. Les principales règles appliquées sont les suivantes :

STOCKS

Valeur d'acquisition ou de revient sous déduction d'abattements jugés nécessaires

PRESTATIONS DE SERVICES NON ENCORE FACTURÉES

Valeur vénale selon l'état d'avancement des travaux, sous déduction des états de situation facturés et d'éventuelles corrections de valeurs jugées nécessaires sur le solde ouvert

AUTRES ACTIFS CIRCULANTS

Valeur nominale, déduction faite le cas échéant de corrections de valeurs pour risques économiques

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Réseaux de gaz	Amortissement linéaire 1,5 à 5% + amortissement extraordinaire
Installations industrielles	Amortissement linéaire 3,2 à 15%
Immeubles : logements, parties commerciales et artisanales	Amortissement linéaire 1 à 4% + amortissement linéaire 25% des aménagements importants + amortissement direct des aménagements de moindre importance
Autres immobilisations corporelles	Achats de l'exercice amortis intégralement dès l'installation et/ou la mise en service

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Participations non consolidées et prêts	Valeur nominale, déduction faite le cas échéant des corrections de valeurs nécessaires
Titres détenus à long terme	Valeur d'acquisition ou valeur de marché si inférieure, à l'exception de quelques titres non significatifs entièrement amortis

ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE

La charge de l'exercice au titre de contribution patronale se monte à CHF 2'884'638 (CHF 3'250'341 en 2016–2017) et la dette envers les institutions de prévoyance professionnelle, au 31 mars 2018, à CHF 104'603 (CHF 104'018 au 31 mars 2017).

	AU 31.03.2018 CHF	AU 31.03.2017 CHF
ENGAGEMENTS CONDITIONNELS		
Envers des consortiums	520'205	686'569
Pour garanties en faveur de tiers	82'815	128'043
PRÊT SUBORDONNÉ		
Engagement de prêt subordonné à une société affiliée	2'743'000	2'743'000

NOTES SUR LE BILAN

11

1 CRÉANCES RÉSULTANT DE LA VENTE DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES	AU 31.03.2018 CHF	AU 31.03.2017 CHF
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	47'872'422	51'285'375
Correction de valeur pour créances douteuses	-1'851'820	-1'881'833
TOTAL	46'020'602	49'403'542

Les *Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services* sont composées des montants dus par des tiers, provenant en majeure partie de la vente du gaz naturel.

2 STOCKS ET PRESTATIONS DE SERVICES NON ENCORE FACTURÉES	AU 31.03.2018 CHF	AU 31.03.2017 CHF
Stocks	2'677'080	2'976'498
Prestations de services non encore facturées	10'018'851	10'442'267
TOTAL	12'695'931	13'418'765

Les *Stocks* se composent des pièces nécessaires aux interventions à réaliser sur les réseaux et installations de gaz, ainsi que de tous les articles, appareils et toutes matières utiles aux différents secteurs d'activité des sociétés du groupe.

Les *Prestations de services non encore facturées* regroupent les travaux en cours de réalisation pour des tiers estimés avec prudence, déduction faite des acomptes facturés sur ces travaux, ainsi que la contre-valeur du gaz livré et non encore facturé.

3 ACTIFS DE RÉGULARISATION

La variation de ce poste provient de dividendes à recevoir et de soldes d'impôts en faveur de sociétés du groupe.

4 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	AU 31.03.2018 CHF	AU 31.03.2017 CHF
Participations non consolidées	583'695	126'135
Correction de valeur	-566'693	-109'134
Titres détenus à long terme	124'994'188	122'695'187
Correction de valeur	-4'196'155	-4'196'155
Prêts à long terme à des tiers	579'928	385'570
Correction de valeur	-92'046	-85'485
Prêts à long terme à des parties liées	6'706'500	6'706'500
Autres immobilisations financières	31'367	31'366
TOTAL	128'040'784	125'553'984

Les *Titres détenus à long terme* présentent, à leur valeur d'acquisition, les détentions de 15,6% du capital-actions de Gaznat SA, de 7,9% du capital-actions de FluxSwiss Sàrl et, depuis l'exercice sous revue, de 6,6% du capital-actions de boostHEAT SA ainsi que, dans le cadre d'une participation croisée, la détention de 2,5% du capital-actions de Romande Energie Holding SA.

Les prêts sont portés au bilan sous déduction des corrections de valeur commandées par le principe de prudence. Les *Prêts à long terme à des parties liées* se composent d'un prêt à FluxSwiss Sàrl.

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2016 – 2017									
CHF	Réseaux de gaz	Installations industrielles	Immeubles et terrains	Installations de stockage, machines, outillage	Véhicules	Mobilier, machines de bureau, parc informatique	Compteurs et régulateurs de pression	Installations pour le contracting et en tiers- investisseur	TOTAL
Valeur nette au 31.03.2016	52'178'290	16'156'177	71'636'417	1	1	1	2	906'913	140'877'802
Acquisitions / investisse- ments	5'963'638	1'231'642	2'084'939	545'117	432'344	565'729	468'682	2'195'621	13'487'712
Conduites mises hors service ou remplacées	-818'347								-818'347
Amortisse- ments	-17'875'540	-1'418'539	-1'593'236	-545'117	-432'344	-565'729	-468'682	-108'959	-23'008'146
Reprise d'amortis- sements sur conduites mises hors service ou remplacées	818'347								818'347
Valeur nette au 31.03.2017	40'266'388	15'969'280	72'128'120	1	1	1	2	2'993'575	131'357'368

2017 – 2018									
CHF	Réseaux de gaz	Installations industrielles	Immeubles et terrains	Installations de stockage, machines, outillage	Véhicules	Mobilier, machines de bureau, parc informatique	Compteurs et régulateurs de pression	Installations pour le contracting et en tiers- investisseur	TOTAL
Valeur nette au 31.03.2017	40'266'388	15'969'280	72'128'120	1	1	1	2	2'993'575	131'357'368
Acquisitions / investisse- ments	5'605'531	1'449'801	559'249	362'818	606'156	370'402	470'510	93'058	9'517'525
Cession (valeur brute)			-4'775'131						-4'775'131
Conduites mises hors service ou remplacées	-1'117'366								-1'117'366
Amortisse- ments	-6'323'219	-1'504'274	-1'681'672	-362'818	-606'156	-370'402	-470'510	-155'490	-11'474'541
Reprise d'amortisse- ments			500'605						500'605
Reprise d'amortisse- ments lors de cession			2'174'266						2'174'266
Reprise d'amortis- sements sur conduites mises hors service ou remplacées	1'117'366								1'117'366
Valeur nette au 31.03.2018	39'548'700	15'914'807	68'905'437	1	1	1	2	2'931'143	127'300'092

Réseaux de gaz	AU 31.03.2018 CHF	AU 31.03.2017 CHF
Valeur brute des travaux en cours de réalisation	6'817'227	7'767'179
Valeur brute des conduites en service	282'824'327	277'386'210
Fonds d'amortissements	-250'092'854	-244'887'001
Valeur nette	39'548'700	40'266'388

Les investissements mentionnés sous cette rubrique représentent le coût des extensions et des améliorations apportées aux infrastructures de transport et de distribution du gaz naturel.

La politique d'amortissement extraordinaire des réseaux de gaz a été poursuivie afin de maintenir une position permettant de faire face aux contraintes d'un marché très concurrentiel, de l'énergie en général et de la distribution du gaz en particulier. Au 31 mars 2018, la valeur résiduelle des réseaux de transport et de distribution de Cosvegaz SA est de CHF 37'442'714, alors que, sous réserve des travaux en cours de réalisation, les réseaux de la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA et de la Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA sont intégralement amortis.

Installations industrielles	AU 31.03.2018 CHF	AU 31.03.2017 CHF
Valeur brute	30'218'891	28'769'090
Fonds d'amortissements	-14'304'084	-12'799'810
Valeur nette	15'914'807	15'969'280

Immeubles et terrains	AU 31.03.2018 CHF	AU 31.03.2017 CHF
Valeur brute	82'179'230	86'395'112
Fonds d'amortissements	-13'273'793	-14'266'992
Valeur nette	68'905'437	72'128'120

Les terrains ne sont pas amortis.

6 DETTES RÉSULTANT DE L'ACHAT DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

Ce poste comprend, pour une large part, des montants dus pour l'achat du gaz du mois de mars 2018, respectivement de mars 2017.

7 AUTRES DETTES À COURT TERME ENVERS DES TIERS	AU 31.03.2018 CHF	AU 31.03.2017 CHF
Avances et acomptes sur ventes et prestations de services non encore facturées	2'379'484	2'073'352
Autres dettes à court terme	2'748'788	6'285'841
TOTAL	5'128'272	8'359'193

8 PROVISIONS À COURT ET À LONG TERMES	AU 31.03.2018 CHF	AU 31.03.2017 CHF
Fluctuations et indexations rétroactives de prix d'achat du gaz	26'066'325	26'185'089
Énergies renouvelables et Nouvelles technologies gazières	39'994'690	35'827'805
Mandats futurs de recherche et développement	15'228'175	15'479'650
Ouverture des marchés et Correctifs tarifaires	37'650'000	23'590'000
Autres provisions	41'313'245	44'076'167
TOTAL	160'252'435	145'158'711

Les provisions sont destinées à prendre en charge une part de risques inhérents aux contraintes des marchés dans lesquels sont actives les participations, ainsi que les risques liés à la diversification des affaires dans le domaine gazier.

La provision pour *Fluctuations et indexations rétroactives de prix d'achat du gaz* est nécessaire pour faire face à de subites variations du prix d'achat ainsi qu'à des correctifs de prix touchant de façon rétroactive des achats d'exercices antérieurs. Elles s'inscrivent dans un climat de volatilité toujours très marqué lié au raccourcissement des termes des contrats d'approvisionnement.

Par ailleurs, pour répondre aux exigences croissantes liées à la protection de l'environnement et s'assurer une place de premier plan dans un marché global de l'énergie en très forte mutation, le groupe HOLDIGAZ a pris différentes dispositions qui visent à offrir des solutions alliant le gaz naturel à toute autre énergie renouvelable. De plus, le groupe s'est engagé dans la géothermie profonde en participant au projet AGEPP à Lavey-Morcles. Les provisions pour *Énergies renouvelables* et *Nouvelles technologies gazières* assurent l'appui financier nécessaire à ces nouveaux domaines d'activité et ont bénéficié d'une dotation complémentaire de CHF 4'400'000.

La provision pour *Mandats futurs de recherche et développement* est destinée à supporter les coûts liés à la poursuite des investigations dans le cadre de la recherche de gaz sur le site de Noville.

La provision pour *Ouverture des marchés* est destinée à absorber les contraintes liées au nouveau modèle de calcul du timbre de transport du gaz et à ses effets sur les clients industriels. Toujours dans le but d'anticiper les pressions sur les paramètres tarifaires, elle a été complétée d'une provision pour *Correctifs tarifaires*, liée de façon plus large à l'ensemble de la clientèle.

Les *Autres provisions* sont liées en grande partie à l'activité gazière.

La variation des provisions au cours de l'exercice de CHF 15'093'724 (CHF 7'121'363 en 2016 – 2017) peut se résumer comme suit :

	2017 – 2018 CHF	2016 – 2017 CHF
Constitutions	23'969'954	24'040'703
Dissolutions	-713'031	-10'813'620
Utilisations	-8'163'199	-6'105'720
TOTAL	15'093'724	7'121'363

Les dissolutions de provisions ont été enregistrées dans les *Produits exceptionnels, uniques ou hors période*.

9 DETTES À LONG TERME PORTANT INTÉRÊT

Les dettes à long terme envers des tiers et des organes ont des échéances comprises entre un et cinq ans.
Celles envers des parties liées ont des échéances de plus de cinq ans.

10 CAPITAUX PROPRES	2017 – 2018 CHF	2016 – 2017 CHF
Capitaux propres au 01.04.2017 / 01.04.2016	216'413'472	170'572'551
Bénéfice de l'exercice	30'034'820	32'022'086
Dividende	-8'200'000	-8'200'000
Dividende sur propres actions détenues au moment du paiement du dividende	485'999	581'685
Variation des propres actions détenues	5'821'274	2'033'800
Capitaux propres du groupe	244'555'565	197'010'122
Variation de la part des actionnaires minoritaires	1'002'377	19'403'350
CAPITAUX PROPRES GLOBAUX AU 31.03.2018 / 31.03.2017	245'557'942	216'413'472

NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

11 PRODUITS NETS DES VENTES DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES	2017 – 2018 CHF	2016 – 2017 CHF
Ventes de gaz naturel	159'592'160	163'634'357
Autres prestations du secteur du Gaz	7'820'450	5'779'574
Prestations du secteur des Techniques du bâtiment	46'145'457	43'746'006
Prestations du secteur des Énergies renouvelables	13'544'056	14'257'599
TOTAL	227'102'123	227'417'536

Les *Ventes de gaz naturel* comprennent les produits relatifs à la vente du gaz et aux taxes mensuelles d'abonnements dans 162 communes du Chablais vaudois et valaisan, de la Riviera, de la Veveyse fribourgeoise, de la Broye et du Plateau vaudois. Les quantités de gaz vendues totalisent 1'626,3 GWh, soit une très légère augmentation de 0,3% par rapport à l'exercice précédent. Une baisse tarifaire de 3% en moyenne est par contre entrée en vigueur au 1^{er} avril 2017, faisant suite à celle de 5% au cours de l'exercice 2016 – 2017.

Les *Autres prestations du secteur du Gaz* comprennent principalement les prestations facturées pour la réalisation d'installations de distribution de gaz, ainsi que les ventes d'appareils fonctionnant au gaz naturel. Ces prestations ont été essentiellement fournies sur les réseaux desservis, alors que le secteur des *Techniques du bâtiment* (sanitaire, chauffage, ventilation) et celui des *Énergies renouvelables* (énergie solaire, gestion et valorisation des déchets) ont connu une activité couvrant la Suisse romande. La société Corelltech SA, acquise au 1^{er} avril 2017, présente dans les comptes de groupe un chiffre d'affaires de CHF 1'091'479 réalisé également en Suisse romande et compris dans les *Autres prestations du secteur du Gaz*.

Des travaux internes, réalisés essentiellement pour des extensions et rénovations de réseaux de gaz, sont portés en augmentation des *Actifs immobilisés* pour CHF 4'389'399 (CHF 3'432'768 en 2016 – 2017).

12 CHARGES DE MATÉRIEL ET DE PRESTATIONS DE TIERS

Ces charges comprennent le coût d'achat du gaz livré – dont le prix unitaire moyen pondéré a subi une augmentation de 14% –, le prix de revient de toutes les fournitures nécessaires à l'exécution des travaux d'installations, le prix de revient des appareils vendus, ainsi que le coût des prestations de tiers.

13 CHARGES DE PERSONNEL

Ces frais sont composés des rémunérations payées au personnel, ainsi que des charges sociales patronales.

14 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Ces autres charges regroupent les frais :

- d'entretien des infrastructures gazières
- d'entretien et de relevé des compteurs de gaz
- de fonctionnement des services d'exploitation
- de locaux
- de transport
- généraux d'administration

15 AMORTISSEMENTS ET CORRECTIONS DE VALEURS SUR DES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	2018 – 2017 CHF	2016 – 2017 CHF
Participations non consolidées	457'559	104'719
Goodwill	1'662'745	-
Immobilisations corporelles (voir note 5)	11'474'541	23'008'146
TOTAL	13'594'845	23'112'865

16 PRODUITS FINANCIERS	2017-2018 CHF	2016-2017 CHF
Bénéfice sur ventes de titres et d'actions propres	4'884'568	1'109'775
Dividendes des participations non consolidées	14'280	15'300
Autres produits financiers	8'920'931	6'499'837
TOTAL	13'819'779	7'624'912

Les *Autres produits financiers* comprennent les dividendes de titres détenus à long terme, dont celui à recevoir au 31 mars 2018 de Gaznat SA d'un montant de CHF 1'584'467 relatif à son exercice 2017 (en 2016-2017 : un montant à recevoir au 31 mars 2017 de CHF 584'013 relatif à son exercice 2016), ainsi que des revenus de CHF 5'617'062 au titre de dividende et intérêts sur prêt provenant de FluxSwiss Sàrl (CHF 4'386'905 en 2016-2017).

Une rémunération pour garantie financière accordée à une société affiliée a également été enregistrée pour CHF 311'200 (CHF 311'200 en 2016-2017).

17 PRODUITS HORS EXPLOITATION

Les produits hors exploitation sont constitués des loyers des locaux loués à des tiers pour CHF 2'074'687 (CHF 1'999'976 en 2016-2017) et de charges d'immeubles y relatives pour CHF 507'707 (CHF 523'971 en 2016-2017).

18 PRODUITS EXCEPTIONNELS, UNIQUES OU HORS PÉRIODE	2017-2018 CHF	2016-2017 CHF
Bénéfice sur vente d'immeuble	1'271'155	-
Reprise d'amortissements sur immeuble	500'605	-
Dissolutions de provisions	713'031	10'813'620
Dissolutions de passifs de régularisation et de correctifs d'actifs	1'106'910	-
Autres produits exceptionnels	362'452	779'022
TOTAL	3'954'153	11'592'642

19 CHARGES EXCEPTIONNELLES, UNIQUES OU HORS PÉRIODE

Il s'agit de diverses charges relatives à des exercices antérieurs.

20 IMPÔTS ET PRESTATIONS CONVENTIONNELLES AUX COMMUNES CONCÉDANTES

Les résultats des exercices sous revue ont enregistré des charges spécifiques dans la société mère qui n'ont pas provoqué de variation correspondante de la charge fiscale, par le fait que HOLDIGAZ SA n'a pas eu de charge d'impôt sur le bénéfice.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE HOLDIGAZ SA

21

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de HOLDIGAZ SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 mars 2018.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions légales et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 mars 2018 sont conformes à la loi suisse et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe.

RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA

Jean-Marc Wicki
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Frédéric Barbay
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 7 août 2018

03

COMPTES CONSOLIDÉS

23

COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

23

-
- [24](#) **BILAN**
 - [26](#) **COMPTE DE RÉSULTAT**
 - [27](#) **TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE**
 - [28](#) **ANNEXE**
 - [33](#) **PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE AU BILAN**
 - [34](#) **RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES
DE HOLDIGAZ SA**

BILAN

ACTIF	NOTES	AU 31.03.2018 CHF	AU 31.03.2017 CHF
ACTIFS CIRCULANTS			
Trésorerie		796'821	5'556'572
Trésorerie déposée auprès de participations	2.1	48'586'002	-
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services envers des participations		508'000	249'641
Autres créances à court terme			
- envers des tiers		1'065'004	472'716
- envers des participations		28'756'498	35'069'145
Actifs de régularisation	2.2	21'747'462	22'909'912
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS		101'459'787	64'257'986
ACTIFS IMMOBILISÉS			
Immobilisations financières	2.3	127'897'512	125'902'373
Participations	2.4	112'346'161	111'946'160
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS		240'243'673	237'848'533
TOTAL ACTIF		341'703'460	302'106'519

PASSIF	NOTES	AU 31.03.2018 CHF	AU 31.03.2017 CHF
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services			
- envers des tiers		66'993	234'755
- envers des participations		508'000	35'200
Dettes à court terme portant intérêt envers des participations		39'917'344	53'937'552
Autres dettes à court terme			
- envers des tiers		99	-
- envers des participations		329'574	196'379
Trésorerie déposée par des participations	2.1	33'200'000	-
Passifs de régularisation		142'074	120'051
Provisions à court terme	2.5	10'712'800	17'517'243
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		84'876'884	72'041'180
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME			
Dettes à long terme portant intérêt	2.6		
- envers des tiers		6'563'053	6'541'050
- envers des organes		121'619	785'661
Provisions à long terme	2.5	58'054'007	49'182'701
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		64'738'679	56'509'412
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS		149'615'563	128'550'592
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions		20'500'000	20'500'000
Réserve légale générale issue du bénéfice		10'250'000	10'250'000
Réserves facultatives issues du bénéfice			
- Réserves constituées en vertu des statuts et de décisions de l'Assemblée générale		140'874'546	130'374'546
- Bénéfice au bilan			
Report		10'108'381	9'034'268
Bénéfice de l'exercice		20'424'696	19'288'113
Actions propres	2.7	-10'069'726	-15'891'000
TOTAL CAPITAUX PROPRES		192'087'897	173'555'927
TOTAL PASSIF		341'703'460	302'106'519

COMPTE DE RÉSULTAT

	NOTES	DU 01.04.2017 AU 31.03.2018 CHF	DU 01.04.2016 AU 31.03.2017 CHF
Produits des participations	2.8	34'260'407	35'629'437
Produits financiers	2.9	9'450'323	4'633'899
Autres produits		432	357
TOTAL PRODUITS		43'711'162	40'263'693
Achat de services à des entités du groupe		-10'213'816	-10'899'083
Charges financières		-181'946	-190'293
Autres charges		-1'768'661	-2'022'804
Correction de valeur sur immobilisations financières	2.10	-2'390'184	-1'992'134
Dotation aux provisions		-8'400'000	-8'000'000
TOTAL CHARGES		-22'954'607	-23'104'314
RÉSULTAT AVANT PRODUITS EXCEPTIONNELS ET IMPÔTS		20'756'555	17'159'379
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	2.11	-	2'437'985
Impôts directs		-331'859	-309'251
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE		20'424'696	19'288'113

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

27

	DU 01.04.2017 AU 31.03.2018 CHF	DU 01.04.2016 AU 31.03.2017 CHF
Bénéfice de l'exercice	20'424'696	19'288'113
Amortissements et corrections de valeurs sur l'actif immobilisé	2'390'184	1'992'134
Bénéfice résultant de la cession d'actifs immobilisés	-	-27'603
Variation des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	-258'359	62'234
Variation des autres créances à court terme et des actifs de régularisation	6'882'809	9'557'958
Variation des dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	305'038	-435'668
Variation des autres dettes à court terme et des passifs de régularisation	155'317	-52'447
Variation des provisions	2'066'863	2'171'588
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	31'966'548	32'556'309
Investissement dans des immobilisations financières	-6'389'376	-55'488'235
Cession d'immobilisations financières	1'604'053	1'566'859
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-4'785'323	-53'921'376
Distribution de bénéfices aux actionnaires (dividendes)	-7'714'001	-7'618'316
Acquisition d'actions propres	-2'016'219	-1'210'246
Vente d'actions propres	7'837'493	3'244'046
Variation des liquidités résultant de dettes à court terme portant intérêt	-14'020'208	31'237'725
Entrées de liquidités résultant de dettes à long terme portant intérêt	-	855'329
Sorties de liquidités résultant de dettes à long terme portant intérêt	-642'039	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-16'554'974	26'508'538
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	10'626'251	5'143'471
Justification :		
Solde de trésorerie au 01.04	5'556'572	413'101
Trésorerie déposée auprès de participations au 31.03	48'586'002	-
Trésorerie déposée par des participations au 31.03	-33'200'000	-
Solde de trésorerie au 31.03	796'821	5'556'572
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	10'626'251	5'143'471

ANNEXE

1. PRINCIPES

1.1 GÉNÉRALITÉS

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions légales en vigueur (titre trente-deuxième du Code des obligations). Les principes d'évaluation appliqués, non prescrits par la loi, sont décrits ci-après. À cet égard, afin d'assurer sa prospérité à long terme, HOLDIGAZ SA saisit la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves latentes.

1.2 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres détenus à long terme sont évalués à la valeur d'acquisition ou au cours de clôture, si celui-ci est inférieur.

1.3 ACTIONS PROPRES

Les actions propres sont comptabilisées à la date d'achat au coût d'acquisition. Par le passé, elles ont fait l'objet d'abattements de valeur présentant dès lors une valeur comptable inférieure à la valeur d'acquisition, portée en diminution des capitaux propres. Les éventuels gains ou pertes résultant de la revente d'actions propres sont saisis avec effet sur le compte de résultat.

2. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

2.1 TRÉSORERIE DÉPOSÉE AUPRÈS DE / PAR DES PARTICIPATIONS	2017 – 2018 CHF	2016 – 2017 CHF
Solde en faveur de HOLDIGAZ SA	48'586'002	-
Solde en faveur de participations	-33'200'000	-
SOLDE NET	15'386'002	-

Il s'agit d'avoirs disponibles, respectivement d'engagements payables sous 24 heures, sur simple réquisition du déposant auprès du dépositaire.

2.2 ACTIFS DE RÉGULARISATION	2017 – 2018 CHF	2016 – 2017 CHF
Dividendes à recevoir de participations et de titres détenus à long terme	21'394'967	22'534'513
Autres actifs de régularisation	352'495	375'399
TOTAL	21'747'462	22'909'912

Les dividendes à recevoir ont été acceptés par les Assemblées générales des sociétés concernées.

2.3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	2017 – 2018 CHF	2016 – 2017 CHF
Titres détenus à long terme	36'877'675	34'578'675
Correction de valeur	-4'196'155	-4'196'155
Prêts à long terme à des tiers	390'299	190'908
Prêts à long terme à des participations	94'825'693	95'328'945
TOTAL	127'897'512	125'902'373

2.4 ÉTAT DES PARTICIPATIONS	CAPITAL- ACTIONS CHF	DÉTENTION AU 31.03.2018 %	DÉTENTION AU 31.03.2017 %
Energiapro SA, Vevey (fourniture d'énergie, anciennement Novogaz SA)	1'000'000	100	100
Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, Vevey (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel)	10'500'000	100	100
Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA, Aigle (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel)	10'000'000	100	100
Cosvegaz SA, Cossonay (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel)	10'000'000	100	100
Joseph Diémand SA, Forel (Lavaux) (prestations dans le domaine sanitaire)	1'000'000	100	100
Brauchli SA, Forel (Lavaux) (prestations dans le domaine du chauffage)	1'000'000	100	100
Roos Ventilation SA, Forel (Lavaux) (prestations dans les domaines de la ventilation et de la climatisation)	300'000	100	100
Taxa SA, Forel (Lavaux) (prestations dans les domaines du chauffage et des appareils de combustion et de stockage)	300'000	100	100
Ecorecyclage SA, Lavigny (traitement des déchets et production de biogaz)	5'000'000	100	100
Agena SA, Moudon (installation d'appareils en relation avec l'énergie solaire)	200'000	100	100
Novogaz SA, Vevey (commerce d'appareils fonctionnant au gaz naturel, anciennement Soleil Energie SA)	100'000	100	100
Corelltech SA, Vevey (analyse de réseaux et détection de fuites d'eau et de gaz)	200'000	100	-
Holdigaz Immobilier SA, Vevey (achat, vente et exploitation d'immeubles)	8'000'000	100	100
Holdigaz Prestations SA, Vevey (prestations de services aux sociétés du groupe, anciennement Holdigaz Services SA)	100'000	100	100
Holdigaz Production SA, Vevey (prestations aux sociétés du groupe dans le domaine de l'énergie, anciennement Holdigaz Management SA)	100'000	100	100
Holdigaz Trading SA, Vevey (achat/vente d'énergie)	100'000	100	100
Swiss Gas Invest SA, Vevey (achat/vente de participations dans le domaine du gaz naturel) Plus part indirecte au capital au travers de Gaznat SA 2,94%/2,94%	3'800'000	52,63	52,63
Petrosvibri SA, Vevey (recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux) Plus part indirecte au capital au travers de Gaznat SA 10,3%/10,3%	50'000	34	34
AGEPP SA, Lavey-Morcles (développement des projets de forage géothermique dans la région de Lavey)	1'000'000	21,72	-
Gazobois SA, Cossonay (recherche dans le domaine de la production de gaz de bois)	120'000	50	50
Corelltech Service Sàrl en liquidation, Broc	20'000	100	-

2.5 PROVISIONS

Les provisions sont destinées à prendre en charge une part de risques inhérents aux contraintes des marchés dans lesquels sont actives les participations, ainsi que les risques liés à la diversification des affaires dans le domaine gazier.

2.6 STRUCTURE D'ÉCHÉANCE DES DETTES À LONG TERME PORTANT INTÉRÊT

Les dettes ont une échéance entre un et cinq ans.

2.7 ACTIONS PROPRES	2017 – 2018 Nombre d'actions nominatives	2016 – 2017 Nombre d'actions nominatives
Solde au 01.04	132'413	152'715
Achats	10'246	7'338
Cessions	-65'307	-27'504
Attribution aux collaborateurs	-	-136
SOLDE AU 31.03	77'352	132'413

Les achats d'actions propres ont été réalisés au cours de l'exercice à un prix moyen par action de CHF 197 (CHF 165 en 2016 – 2017) et les ventes à un prix moyen par action de CHF 194 (CHF 156 en 2016 – 2017). La valeur comptable des propres actions détenues par HOLDIGAZ SA se monte à CHF 10'069'726 au 31 mars 2018 (CHF 15'891'000 au 31 mars 2017).

2.8 PRODUITS DES PARTICIPATIONS	AU 31.03.2018 CHF	AU 31.03.2017 CHF
Dividendes	19'824'780	21'965'800
Management fees	14'435'627	13'663'637
TOTAL	34'260'407	35'629'437

HOLDIGAZ SA a enregistré durant l'exercice sous revue des dividendes à recevoir de CHF 19'810'500 (CHF 21'950'500 en 2016 – 2017) qui ont été acceptés par les Assemblées générales des sociétés concernées.

Les *Management fees* sont facturés par HOLDIGAZ SA aux sociétés opérationnelles du groupe en contrepartie des services administratifs rendus et de la gestion stratégique du groupe.

2.9 PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers comprennent les revenus d'intérêts sur les prêts à des participations, les bénéfices provenant de la vente d'actions propres, ainsi que les dividendes reçus des titres détenus à long terme.

2.10 CORRECTION DE VALEUR SUR IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	AU 31.03.2018 CHF	AU 31.03.2017 CHF
Ajustement de valeur sur des participations	2'390'184	1'992'134
TOTAL	2'390'184	1'992'134

2.11 PRODUITS EXCEPTIONNELS, UNIQUES OU HORS PÉRIODE	AU 31.03.2018 CHF	AU 31.03.2017 CHF
Dissolution d'une provision	-	1'803'754
Produits d'exercices antérieurs	-	634'231
TOTAL	-	2'437'985

3. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

3.1 EMPLOIS À PLEIN TEMPS

HOLDIGAZ SA n'emploie aucun personnel.

3.2 ENGAGEMENTS CONDITIONNELS	AU 31.03.2018 CHF	AU 31.03.2017 CHF
CAUTIONNEMENTS ET OBLIGATIONS DE GARANTIE		
Cautionnements en faveur de sociétés du groupe	3'300'000	3'300'000
Garanties en faveur de tiers	82'815	128'043

PRÊT SUBORDONNÉ		
Engagement de prêt subordonné à une société affiliée	2'743'000	2'743'000

ENGAGEMENT DE PAIEMENT		
Engagement de paiement conditionnel dans le cadre d'acquisition de participation	350'000	-

3.3 DROITS DE PARTICIPATION POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LES COLLABORATEURS

	Nombre d'actions		Valeur fiscale	
	AU 31.03.2018	AU 31.03.2017	AU 31.03.2018 CHF	AU 31.03.2017 CHF
Attribution aux collaborateurs	-	136	-	16'501
TOTAL	-	136	-	16'501

3.4 HONORAIRES DE L'ORGANE DE RÉVISION	AU 31.03.2018 CHF	AU 31.03.2017 CHF
Prestations de révision	27'600	39'200

3.5 LIMITATION DE LIBRE DISPOSITION D'ACTIF	AU 31.03.2018 CHF	AU 31.03.2017 CHF
Montant de trésorerie bloqué en faveur de déposants	33'200'000	-

PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE AU BILAN

33

BÉNÉFICE AU BILAN	CHF
Bénéfice reporté	10'108'381
Bénéfice de l'exercice	20'424'696
BÉNÉFICE AU BILAN	30'533'077

Le Conseil d'administration propose la répartition du bénéfice au bilan sur les bases suivantes :

Dividende CHF 5 par action	10'250'000
Attribution à la réserve facultative issue du bénéfice	10'500'000
Report à nouveau	9'783'077
TOTAL	30'533'077

Nos remerciements s'adressent aux directions des sociétés opérationnelles ainsi qu'à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du groupe pour leur engagement. Leur travail efficace au service de nos sociétés contribue de manière déterminante aux bons résultats de l'exercice.



Philippe Petitpierre
Président et administrateur-délégué



Fernand Mariétan
Vice-président

Vevey, le 5 juillet 2018

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE HOLDIGAZ SA

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de HOLDIGAZ SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 mars 2018.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 mars 2018 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Jean-Marc Wicki
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Frédéric Barbay
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 7 août 2018



HOLDIGAZ SA

Avenue Général-Guisan 28

CH-1800 Vevey

Tél. +41 21 925 87 87

Fax +41 21 925 87 88

info@holdigaz.ch

www.holdigaz.ch